

## Franc... Parler

**VICTORIAVILLE (R.L.)** — Un individu de 47 ans, de Victoriaville, qui subissait son enquête préliminaire pour une accusation d'attentat à la pudeur, sera cité à son examen volontaire le 7 janvier. Le juge Sirois a fixé l'examen volontaire à cette date, désirant auparavant relire les notes de l'enquête préliminaire. Me Claude Aubert représente la Couronne et Me Jean-Louis Provencher le prévenu.

Gérard Houle, qui était représenté par Me Pierre Lambert et qui faisait face à une accusation de tapage nocturne, a été acquitté, personne n'ayant pu identifier que ce dernier était présent lors de l'offense reprochée. On se souvient que la semaine dernière, quatre ou cinq autres jeunes garçons avaient plaidé coupables à la même offense et avaient été condamnés chacun à \$10 d'amendes et les frais.

Le procès de Réal Hamel, accusé de délit de fuite et conduit avec facultés affaiblies, se déroulera aujourd'hui au palais de justice d'Arthabaska.

Par ailleurs c'est jeudi que doit débiter l'enquête préliminaire de Marcel Beaudoin de Defay, accusé de négligence criminelle alors qu'il conduisait une automobile impliquée dans un accident qui fit deux morts, il y a quelques mois, à l'entrée du village de St-Valère.

Alain Rajotte de Drummondville, qui était représenté par Me Pierre Lambert, a plaidé non coupable à l'accusation de tentative de vol par effraction au magasin J.-W. Verville de Victoriaville le 21 novembre dernier. Rajotte a choisi une enquête préliminaire avec un juge et un jury. Il a comparu lundi après-midi devant le juge Sirois et ce dernier a mentionné qu'il déciderait vendredi matin si Rajotte peut être admis à caution, si on ne procède pas à l'enquête ce même vendredi. Rajotte a déjà été condamné à trois mois de prison en 1966 pour vol avec effraction et à huit jours pour tapage.

Si jamais le conseil de ville de Victoriaville adopte un règlement qui ne fait pas l'affaire des industriels locaux, ceux-ci devront dire "mea culpa". En effet, lors de la séance d'information tenue lundi soir par le conseil, expressément pour les industriels, on n'en remarquait pratiquement pas un dans la salle. Il y avait bien M. Georges Heaton, mais ce dernier avait une bonne raison d'être présent puisqu'il se trouve le président de la commission d'industrie de la ville de Victoriaville. Un membre de cette commission, M. Denis Saucier, a mentionné qu'il avait lui-même invité plusieurs personnes à assister à la séance et qu'il ne voyait pas ces personnes présentes.

Il y a quelques semaines, la ville de Victoriaville faisait parvenir à l'Hydro-Québec, une lettre se plaignant de la diminution d'éclairage de certaines lampes de rues. L'Hydro-Québec a répondu en disant que l'on avait procédé au nettoyage de plusieurs lampes. L'Hydro-Québec note qu'elle a remarqué dans le parc Grenier des lampes trouées par des plombs provenant de carabines à air. Un rapport a été fait à ce sujet au directeur du service de la police. L'Hydro-Québec mentionne aussi que dans les secteurs où il y a des lampes de 10,000 lumens, l'éclairage est très adéquat. La campagne demeure au service de la ville pour procéder à l'amélioration de l'éclairage des rues.

Un autre citoyen, M. Albert Gagné de la rue Notre-Dame-Ouest (près de la Caisse populaire Ste-Victoire), a formulé une demande à la Régie des alcools pour exploiter une taverne. M. Gagné demande l'appui du conseil. Les édiles ont noté qu'ils ne pouvaient recommander à la Régie une personne en particulier avant que la Régie demande l'avis de la ville.

Le conseil a approuvé l'estimation No 1 et finale de Gagné Excavation, au montant de \$10,596.45, pour des travaux exécutés sur le boulevard Labbé.

Le directeur du service des incendies, M. Fernand Giguère, a fait rapport que le ministère de la Voirie avait refusé la permission que la ville place à l'intérieur du garage de la voirie, sur la rue Laurier à Victoriaville, le camion à incendie, le vendredi soir. La station de service Huot de la rue Laurier a par ailleurs offert de remiser le camion à incendie à raison de \$2 par vendredi soir. Le conseil a été d'accord pour que cette entente soit ratifiée avec M. Huot.

A partir de janvier 1970, les employés de magasin finiront de travailler une heure plus tôt le jeudi et vendredi soir. En effet, le gouvernement est à adopter le projet de loi 26 dans ses dernières étapes et le règlement prévoit que les établissements commerciaux fermeront à 21 heures les jeudi et vendredi.

Huit contribuables ont intenté des actions en dommages contre la ville à la suite de dégâts dans leur cave, lors des fortes pluies de cet été. Me Jean-Claude Dallaire a été désigné par le conseil pour représenter la ville dans cette affaire.

Les Tigres de Victoriaville ont actuellement 14 parties de joués sur 40 et leur bilan est de onze victoires, deux défaites et une partie nulle. Dans la région de Saguenay-Lac St-Jean, on prétend que personne ne peut arrêter les Tigres. Si les équipes de l'endroit commençaient à jouer dès la première minute de jeu et n'attendaient pas que les Tigres comptent trois ou quatre buts avant de commencer, on pourrait peut-être constater que les Tigres ne sont pas imbattables. Ainsi, dimanche après-midi, les Barons de Dalbeau ont offert une magnifique exhibition et s'ils continuent à jouer avec autant de détermination pendant 60 minutes d'une partie, ils pourraient causer des surprises.

La délégation de sportifs qui ont demandé au conseil de ville lundi soir d'améliorer le chauffage au centre sportif Jean-Beliveau n'ont pas l'intention de lâcher prise.

La Compagnie Autobus Victoriaville Ltée a avisé la ville qu'elle la tenait responsable de certains dommages encourus à la suite du plongeon d'un de ses véhicules dans un trou de la rue Octave, lundi il y a une quinzaine. L'estimation des dommages sera présentée plus tard.

L'intégration sera complète le premier juillet 1970

# L'extension du Collège relève de l'université de T.-Rivières

par Benoit AUBRY

**VICTORIAVILLE** — L'extension du Collège de Victoriaville deviendra partie intégrante de l'Université du Québec, constituante de Trois-Rivières. Cette intégration se fera progressivement: le 1er juillet 1970, elle sera complète.

C'est ce que nous révélait M. Alfred Jacques, directeur de l'éducation permanente de l'Université du Québec à Trois-Rivières et M. Paul Beaubien, son adjoint, lors d'une conférence de presse tenue hier après-midi au CEGEP de Victoriaville.



(Photo: LeRo)

### Planification d'ensemble

Dans le secteur de l'éducation, la province de Québec connaît depuis quelques années un grand mouvement de planification d'ensemble. Conscients de la fragilité de l'organisation des cours collégiaux et universitaires de l'extension de l'enseignement du Collège de Victoriaville, les administrateurs actuels, MM. Claude Cloutier, Jean-Pierre Tremblay et Julien Giguère, se sont arrêtés pour trouver une place à l'extension de l'enseignement dans ce mouvement de planification d'ensemble.

Les deux aspects essentiels à sauvegarder pour la région de Victoriaville sont apparus comme étant les suivants:

- 1) Assurer la permanence des cours à Victoriaville et à Drummondville parce que ces cours rendent des services éminents à la population des deux régions;
- 2) Assurer le développement de ces cours, c'est-à-dire, la possibilité de cours nouveaux dans des disciplines nouvelles.

Les administrateurs actuels de l'extension et les autorités de l'Université du Québec à Trois-Rivières sont bien conscients des services précieux que l'extension rend dans la région. On compte actuellement 1,594 inscriptions, hommes d'affaires, enseignants, infirmières peuvent se perfectionner dans leurs disciplines respectives; tout en poursuivant leurs occupations. M. Jacques a révélé qu'on tentait ainsi de résoudre le problème adulte, relativement à leur instruction. Avec de nouvelles exigences, il faut de nouvelles formules, a-t-il ajouté; les universités ne doivent pas être des châteaux fermés. C'est l'université qui rejoint ainsi les besoins et les habitudes des gens, et non le contraire comme cela se produisait dans le passé.

C'est à dire aux départs de

Victoriaville pourront continuer:

2 - Des cours nouveaux seront offerts dès que possible;

3 - Tous les étudiants inscrits au cours de l'extension de l'enseignement devront remplir une feuille de demande d'admission à l'Université du Québec à Trois-Rivières et seront désormais inscrits à Trois-Rivières.

Les administrateurs de Victoriaville désormais engagés par l'Université du Québec à Trois-Rivières sont ceux qui remplissent actuellement la tâche, soit: MM. Claude Cloutier, Jean-Pierre Tremblay et Julien Giguère; le personnel du secrétariat est également maintenu en place.

La responsabilité académique et administrative de ces cours relève de l'Université permanente de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

des renseignements supplémentaires seront fournis au cours des prochaines semaines.

### Conséquences

Les conséquences immédiates de ce changement sont les suivantes:

1 - Les cours qui se donnent actuellement à Victoriaville et à Drummondville, l'organisation de l'extension à l'intérieur de l'enseignement du Collège de

## Fin des cours de préparation au mariage

LES COURS DU SERVICE DE PRÉPARATION au mariage pour la région des Bois-Francs se sont terminés à Victoriaville en fin de semaine. Lors de la dernière rencontre, M. et Mme Léo-Paul Plante de Québec ont entretenu les couples sur la fidélité conjugale et leur ont

donné un témoignage vivant de leur vie conjugale. Une cinquantaine de couples ont participé à cette série d'automne. C'est Mme Pauline Courtois, à gauche, qui était responsable des cours. Elle s'entretient avec Mme et M. Léo-Paul Plante.

## L'hôtel Manoir-Victoria vient d'être vendu

**VICTORIAVILLE (B.A.)** — L'Hôtel Manoir-Victoria de Victoriaville a de nouveaux propriétaires depuis lundi soir à minuit. C'est M. Jean-Louis Provencher de Victoriaville qui s'est porté acquéreur de ce vaste édifice, comparant en ce point un bananier, une taverne, des salles de réception et 65 chambres.

Un des anciens propriétaires, M. Henri Tardif, demeurera toutefois un certain temps à l'Hôtel Manoir pour aider les nouveaux patrons. On nous a affirmé que les services fonctionneraient de la même façon qu'auparavant, et avec la même courtoisie. Le nouveau gerant sera M. Claude Mar-

tin, auparavant au service de l'auberge du Mont St-Michel.

La fondation de l'Hôtel Manoir-Victoria remonte à 1895. Un certain M. Auger en fut le premier propriétaire. Il le céda par la suite à un M. Talbot. L'édifice changea de main une deuxième fois lorsque M. Ovide Talbot en fit l'acquisition. Puis M. Gérard Labbé se porta acquéreur de l'hôtel pour le revendre plus tard à MM. Martin, Carignan et Bertrand Garon. Ce dernier devint par la suite seul propriétaire. Enfin MM. Emile et Henri Tardif achetèrent le Manoir Victoria il y a sept ans, ou M. Henri Tardif travaillait à cet endroit depuis 25 ans.

Lors de réunions des Foyers Notre-Dame

## Une dizaine de couples discutent de points précis concernant leurs familles

**VICTORIAVILLE (R.L.)** — Les Foyers Notre-Dame ne se réunissent pas seulement pour assister à des conférences, mais aussi pour participer à des réunions en petits groupes dans les foyers.

Une dizaine d'équipes différentes ont réalisé une rencontre au cours du mois de novembre et cinq autres équipes le feront dans la première moitié de décembre. Ces rencontres groupent une dizaine de couples qui discutent d'un point précis les concernant personnellement ou

concernant leur famille. Les équipes, qui sont sous la responsabilité de Marcel Laurin, abordent plusieurs points, entre autres: quelle est notre réaction vis-à-vis les scènes de sexe et de violence présentées à la télévision ou au cinéma? Actives, sommes-nous inquiets, avons-nous peur? Sommes-nous provoqués ou dérangés sexuellement? Ensuite, les couples étudient ce que signifient le respect de la personne humaine, le respect de l'opinion des autres.

Est-ce que nous les prenons les moyens pour exprimer notre opinion sur les sujets qui nous concernent, nous et notre famille? Les équipes de l'autre section des FND sous la responsabilité de Claude Gaudreau, abordent quelques points de la dernière conférence prononcée par sœur Thérèse Bellemare et l'abbé Emilien Lavoie, sur le sondage effectué dans le diocèse, sur la famille.

Ils discutent des responsabilités des parents en face de l'éducation humaine et chrétienne de leurs enfants. Enfin, les couples discutent de la place qu'occupe le prêtre et l'Église dans leur bonheur.

## Remise de trophées aux membres du club Viking

**VICTORIAVILLE (B.A.)** — Samedi dernier avait lieu la cérémonie annuelle de la remise des trophées aux membres du club Viking de Victoriaville, qui ont conservé les plus hautes moyennes. Le gagnant fut René Pelletier avec 99 pour cent. Georges Doré s'est classé 2e avec 98.5 pour cent, tandis que le 3e était Jacques Foucault avec 98 pour cent. Le trophée fut remis au gagnant par M. Gaston Kirouac, représentant de Seven-Up Ltée pour la région.

Plusieurs archers du club Viking ont allé représenter Victoriaville au tournoi provincial de tir-à-l'arc, tenu à ville Jacques-Cartier dimanche dernier. Denis McClure de notre ville a

remporté les honneurs chez les juniors avec 245-260.

C'est le 6 décembre que l'équipe de Victoriaville, de la Ligue Provinciale de tir-à-l'arc se rendra rencontrer les archers de Québec. On sait que lors de la dernière visite des archers de la Vieille Capitale, Victoriaville avait remporté la victoire par le compte de 3 à 1. Les Vikings détient présentement le 1er rang de cette ligue.

L'équipe de Victoriaville est composée de Jean Beauchesne, Jacques Foucault, André Bergeron et Madeleine Beauchesne. Les substituts sont Yve Samson et Madeleine Foucault. Le public est fortement invité à ces tournois.

## Cueillette de jouets usagés à Ste-Victoire

**VICTORIAVILLE (R.L.)** — Comme par les années passées, la Garde paroissiale Ste-Victoire de Victoriaville fera la cueillette des jouets usagés ou neufs à l'intention des enfants pauvres. Les responsables ne veulent pas des jouets brisés, car ils ne sont pas actuellement en mesure de les réparer. Ils ne désirent que des jouets utilisables, même s'ils sont usagés.

C'est la huitième année que la Garde paroissiale Ste-Victoire organise cette campagne. Les responsables sont MM. Gérard Bonneau et Wilfrid Croteau.

### A St-Valère

## Les jeunes participent en grand nombre aux loisirs

**ST-VALÈRE (B.A.)** — Les jeunes sous-comité des loisirs de St-Valère, dont la présidente est Mariette Mariel, est heureuse d'annoncer un grand projet d'intérêt qui portera les gens aux activités organisées par les jeunes. Les jeunes participent en grand nombre aux loisirs, et l'intérêt des parents va sans cesse grandissant. Pour continuer la tâche, les jeunes commentent sur l'appui des parents intéressés et du public de toute la région.

En vue d'obtenir des fonds, le sous-comité invite tous les gens à une soirée dansante qui se tiendra vendredi le 5 décembre, à l'école de St-Valère. Un orchestre, reconnu pour sa musique populaire, assumera les frais de la musique, de 9h à 1 heure.



LE VICE-PRESIDENT DES MANUFACTURIERS de motoneige et représentant de la Compagnie Bombardier, M. René Bourassa, était l'invité du club Richelieu de Victoriaville, à l'occasion de son souper hebdomadaire. Après avoir fait l'historique de la motoneige, M. Bourassa a commenté la production actuelle de ces véhicules en s'appuyant sur des données numériques extrêmement intéressantes.

M. Bourassa au Richelieu

## Bombardier occupe le premier rang de toute l'industrie de la motoneige

**VICTORIAVILLE (B.A.)** — Le club Richelieu de Victoriaville, le président par M. Jérôme Lalancette, accueillait lundi soir, le représentant d'une compagnie extrêmement dynamique et prometteuse, M. René Bourassa de la compagnie Bombardier de Valcourt. On sait en effet que

c'est à M. Joseph-Armand Bombardier que nous devons ces véhicules si populaires en hiver les motoneiges. Avec ses 114,000 unités vendues, Bombardier occupe présentement le 1er rang mondial, soit presque la moitié de toute l'industrie. L'année dernière seulement son chiffre de vente montait à \$90,000,000.

L'industrie de la motoneige est l'une des plus florissantes au Québec. En plus de ses chiffres d'affaires extrêmement révélateurs, il ne faut surtout pas oublier les industries connexes (vêtements, etc.) qui assainissent l'économie québécoise. M. Bourassa a révélé qu'une famille sur cinq possédait une motoneige au Québec. L'industrie n'est surtout pas en perte de vitesse puisqu'on estime la hausse de vente à 25 pour cent l'an prochain.

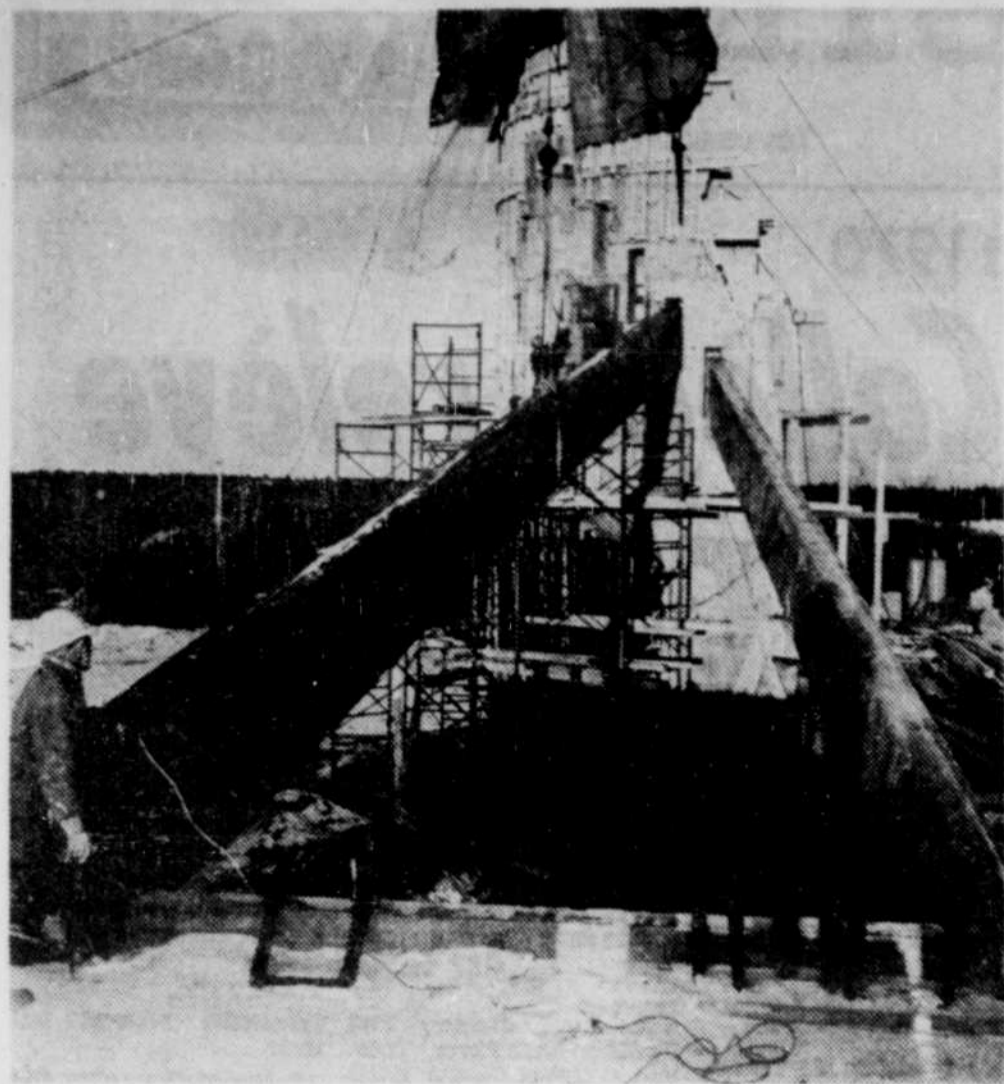
Commentant ensuite la production des "Sea-Doos", le représentant de Bombardier a affirmé que sa compagnie n'était pas encore satisfait de la performance de ces véhicules. Etant encore au stade de la recherche, seulement 3,000 "Sea-Doos" Bombardier feront leur apparition sur le marché l'an prochain.

## M. Fernand St-Cyr demande un permis de taverne

**VICTORIAVILLE (R.L.)** — Régent, M. St-Cyr est d'opinion qu'une taverne à cet endroit est idéale pour le développement commercial de la ville du fait que la bâtisse est actuellement inoccupée depuis plus de trois ans. On retrouvera même dans la taverne un système de climatisation.

M. St-Cyr a mentionné qu'il des préposés à la Régie des alcools avaient inspecté les locaux à trois reprises et que tout semblait conforme aux normes de la régie.

Normalement, le permis devrait être livré dans quelques jours.



(Photo Roland Lemire)

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE l'église Sainte-Bernadette, au Cap-de-la-Madeleine, progressent normalement. Les ouvriers de l'entrepreneur Henri Saint-

Les travaux se poursuivront cet hiver

## L'église Sainte-Bernadette sera prête au mois de mars

**A COMPTER DE:**  
**MARDI le 2 déc.**  
**LA SALLE A MANGER**  
**ET LE PIANO BAR**  
**DU 15e**  
**OUVERT JUSQU'A 2h. A.M.**  
**TOUS LES JOURS.**

**PLACE**  
**Le Marquis**  
5% pièces chauffées  
**Prix \$110** par mois  
990, rue DE MESY  
CAP-DE-LA-MADELEINE  
**Tél.: 376-4807**  
Prenez rue Thibault jusqu'au  
Boul. Grandis Phisica  
et suivez les panneaux  
indicatifs

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — La cédule des travaux de construction de l'église Sainte-Bernadette, progressent normalement et l'entrepreneur Henri Saint-Armand de Trois-Rivières déclarait hier que le temple paroissial serait livré à la fin du mois de mars 1970.

Présentement, environ 75 pour cent des travaux qui consistent en coulage de ciment

### Comment mieux tenir UN DENTIER plus longtemps

Votre dentier vous gêne-t-il et vous embarrasse-t-il, en se relâchant et tombant quand vous mangez, parlez ou riez? Dans ce cas, saupoudrez-le de PASTETH. Le PASTETH maintient les prothèses plus longtemps — et plus confortablement aussi. Vous mangerez mieux. Etant alcoolisé, le PASTETH ne rancit pas et ne produit nul effet gonfleur, péremus ou pâteux. Le dentier exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre PASTETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

sont terminés et pour ce qui regarde la construction du clocher, qui aura une hauteur de 80 pieds, il reste à fabriquer environ une trentaine de pieds de formes qui recevront le ciment de la structure.

Les blocs de ciment sont posés dans l'ordre de 10 pour cent de l'ensemble de la construction pour ce qui concerne les murs extérieurs. L'entrepreneur et les sous-entrepreneurs ont mis à la disposition des ouvriers tout un système de chauffage temporaire qui permettra la poursuite des travaux durant l'hiver.

L'église construite au coût de \$238,000 comprendra en plus de la nef, plusieurs locaux qui en feront un centre communautaire.

Surveillé par son médecin

# Le ministre Bellemare se rend présider le déjeuner de la prière

de notre envoyé spécial à Québec Claude HEROUX

QUÉBEC — Visiblement épuisé mais affichant un courage extraordinaire, l'honorable Maurice Bellemare a quitté l'hôpital pendant quelques heures hier matin, et sous la surveillance constante de son médecin a présidé le déjeuner annuel de la prière, hier matin au Café du Parlement de la vieille Capitale.

Ces agapes fraternelles réunissant plus de 200 politiciens, hommes d'affaires et éditeurs de revues dont M. Paul Zimmerman président de Readers Digest du Canada avaient pour but comme l'a expliqué l'honorable Bellemare, de rendre un acte de foi public à l'Étre Suprême le maître de nos destinées. Le ministre du Travail a expliqué que le déjeuner de la

prière rassemblait les chefs de file du pays qui se rencontrent dans un esprit de méditation et de prière pour leur propre bien et celui du Québec. De plus, c'est un témoignage discret de la part de plusieurs de nos dirigeants de l'importance qu'ils attachent aux valeurs spirituelles.

L'honorable Gérard Lebel, président de l'Assemblée nationale a récité la prière d'ouverture puis l'honorable Bellemare a présenté les invités de la table d'honneur qui étaient MM. Paul Hellyer, député fédéral représentant ses collègues d'Ottawa, M. Paul Zimmerman, l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, l'honorable Jean Lesage, chef de l'opposition, l'honorable Frédéric Dorion, juge en chef de la cour Supérieure, Son Excellence le lieutenant-gouverneur du

Québec, M. Hugues Lapointe et le maire de Québec M. Gilles Lamontagne.

La délégation trifluvienne comprenait son honneur le maire René Matteau Me Jean Méthot, chef du contentieux, l'honorable

judice Jean-Louis Marchand de la Cour Supérieure du district judiciaire de Trois-Rivières, M. David Belhumeur, homme d'affaires de notre ville et le notaire Jérôme Laranger du Cap-de-la-Madeleine.

### Réunion de fraternité

L'honorable Paul Hellyer après avoir apporté à l'assemblée les salutations de ses collègues de la vieille capitale a défini le déjeuner de la prière comme une réunion de fraternité qui croit en un pouvoir souverain qui dirige le monde. Il a rappelé que les peuples vivaient actuellement dans un monde tourmenté et une ambiance de peur. Il a dit que les problèmes qui semblaient hors de contrôle

à l'esprit humain pourront être réglés en mettant en pratique la parole de l'Étre Suprême: "Aime ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu".

### Un deuxième

Le déjeuner de la prière prenait place pour une seconde année consécutive au Café du Parlement. Cette rencontre réunissant des personnages importants dans un esprit de méditation et de prière à leur intention et à l'intention du Québec.

L'importance prise par le déjeuner de la prière au Québec a fait naître le désir chez les habitants de certaines villes d'organiser une réunion du même genre pour les personnages de leur propre cité.



M. Maurice Bellemare

## Un feu cause des dommages de \$10,000

CAP DE LA MADELEINE (J.R.L.) — Un entrepôt renfermant un stock de meubles usagés a été détruit par les flammes, hier avant-midi, au Cap-de-la-Madeleine.

Il s'agit de l'entrepôt du magasin de meubles Gérard Beaudet et les pertes sont estimées à environ \$10,000.

Seuls les murs de cet entrepôt, situé au 120 de la rue Massicotte, sont restés debout. Le

feu a détruit le reste de la structure et tous les meubles à l'intérieur.

L'incendie s'est propagé à un abri pour automobile propriété de M. Gérard Beaudet attenante à l'entrepôt et a menacé la maison du marchand de meubles, causant des dommages à la galerie et aux fenêtres.

Les pompiers du Cap-de-la-Madeleine ont travaillé habilement et avec célérité de sorte

qu'ils ont réussi à empêcher l'incendie de se transformer en conflagration.

Les pompiers ont même sauvé la voiture de M. Beaudet qui se trouvait sous l'abri incendié. Les pompiers sont arrivés sur les lieux vers 11h.15 et ils revenaient au poste vers midi et 30.

Selon M. Gérard Beaudet, c'est la première fois que son entreprise est la proie des flammes.



(Photo Roland Lemire)

LE MAIRE RENE MATTEAU A PROCÉDÉ à l'assermentation du nouvel exécutif de la commission du Centre culturel de Trois-Rivières, lors d'une brève cérémonie à l'hôtel de ville. Ce sont, dans l'or-

dre habituel, Mme Paul René de Cotret, vice-présidente, le notaire Pierre Chagnon, secrétaire et M. André Brousseau, président.

## Évadé de Saint-Vincent-de-Paul

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — La Sûreté du Québec est à la recherche d'un criminel qui s'est évadé récemment de la prison de St-Vincent-de-Paul.

Le fugitif est un dénommé Jean-René Thisdale, un jeune homme dans la vingtaine.

Il se peut que l'individu se terre dans la région de Trois-Rivières, tout comme il peut fort bien se cacher à Montréal ou ailleurs dans la province et le pays.

Toute personne croyant connaître les allées et venues de cet homme est priée de prévenir la Sûreté du Québec de Trois-Rivières dont le numéro de téléphone est 375-8975.



Jean-René Thisdale

## Les manteaux étaient disparus après les cours

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Des étudiants qui suivent des cours du soir à l'université de Trois-Rivières ont dû rentrer chez eux, lundi soir, sans paletot après avoir suivi les cours au pavillon Bouffé.

Des malfaiteurs se sont, en effet, emparés de plusieurs manteaux de cuir suspendus dans le corridor alors que leurs propriétaires se trouvaient dans les salles de cours. On présume que le vol a été commis vers 9 heures et 35.

Les manteaux de cuir volés seraient d'une valeur totale estimée à \$750.

Les policiers Robert Dubord et Raymond Dufresne, du poste numéro deux, ont fait les constatations.

• PLAN MISE DE COTE  
• EMBALLAGE GRATUIT  
• LIVRAISON

## MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS CHARGEX LA CARTE

1386, St-Olivier - T.R.  
Tél.: 375-4123

A QUELQUES MINUTES DU CAP ET DE TROIS-RIVIERES

# MARCHE ST-ALEXIS

FERNAND BENOIT, prop. 880, Boul. St-Alexis St-Louis de France, Qué. Tél.: 378-1732



TOUJOURS DE LA VIANDE FRAICHE PREMIERE QUALITE A DES PRIX IMBATTABLES



FERNAND BENOIT propriétaire

### STEAK DE RONDE

LA LB

**79¢**



### BOEUF DE PALETTE

LA LB

**49¢**

### POINTE DE SURLONGE

LB

**99¢**

### BOEUF HACHÉ

3 LB + 1.25

**45¢**

### STEAK HACHÉ

LB

**69¢**

Avec chaque commande de viande nous donnons un os à soupe... N'oubliez pas de le demander!

### LARD

SOC OU EPAULE LB **69¢**

CHOP DE LARD LB **89¢**

### SAUCISSE

Lard et Boeuf

3 livres \$ **1.00** pour

### BACON

PAQUET 1 LIVRE

**69¢**

### JAMBON

LARD et BOEUF HACHÉ - la livre 49¢

3/\$ **1.39**

### POULET

CUISSE OU POITRINE DE POULET FRAIS

LA LB **49¢**

POULET Canada Cat. Utilité 5 à 7 livres

LB **49¢**

### VEAU

RÔTI DE VEAU CROUPE OU FESSE **95¢**

SOC OU EPAULE **79¢**

ROLL DE VEAU désossé, roulé LB **89¢**

FOIE DE VEAU des Champs LB **49¢**

JAMBON PRESSÉ "Fédéral" la livre **59¢**

### OEUFS

Canada Catégorie "B"

douz. **59¢**



### BALONE

TRANÇHE OU EN MORCEAUX "WILSIL"

LB **35¢**

### POULET PRESSÉ "WILSIL"

LB **55¢**

### SPÉCIAUX POUR CONGÉLATEURS

DEMI-BOEUF LB **47¢**

DERRIÈRE DE BOEUF LB **57¢**

DEMI-LARD LB **44¢**

### FRUITS ET LÉGUMES

CAROTTES **5/39¢**

PATATES **25 LB 59¢**

TOMATES ROSES **49¢**

BANANES 11¢ LB  
ORANGES SUNKIST  
3 DOUZ **95¢**

LIVRAISON GRATUITE : TROIS-RIVIERES - TROIS-RIVIERES-OUEST - CAP-DE-LA-MADELEINE ET LES ENVIRONS

Le deuxième aspirant au poste de maire de Sorel

# M. Bernard Gagné candidat à la mairie



M. Bernard Gagné

SOREL (L.B.) — Un deuxième candidat à la mairie annonce son intention de briguer les suffrages aux élections municipales de janvier prochain à Sorel. Il s'agit de M. Bernard Gagné, ancien député de l'Union Nationale, à Québec.

Dans un communiqué, M. Gagné explique les raisons qui ont motivé sa candidature.

"Après de nombreuses entrevues avec plusieurs contribuables, entrevues qui furent pour moi une source riche en informations, j'ai réalisé clairement

que la population voulait non seulement une amélioration mais une transformation de l'administration municipale actuelle.

"Elle veut non seulement des administrateurs travaillant au maintien de la situation présente mais elle veut des hommes qui œuvreront pour lancer notre cité vers le progrès. La population est consciente du fait qu'en administration publique, on ne peut rester arrêté. On doit avancer sinon on recule.

"Les contribuables sont blasés d'entendre discuter de bouts

de trottoirs, de bouts de tuyaux. En grande partie, ils ne se rendent plus voter. Bien certain, l'exécution de ces travaux doit se continuer.

Mais il y a plus à l'administration progressive d'une ville. La routine n'a jamais constitué la route du progrès. Il faut apporter à la direction de notre cité des vues plus larges conduisant toutefois à des buts très précis.

"Comment réaliser cette transformation importante avec les moyens restreints à notre disposition. En d'autres mots,

commencer lancer notre cité vers le progrès sans augmenter indûment les taxes. Là se trouvait le problème. Mais convaincu qu'à tout problème, il y a une solution, j'ai réfléchi longuement sur le sujet. Aujourd'hui, ayant trouvé la réponse je viens solliciter un mandat à la mairie de Sorel. En vous exposant mon programme, je vous ferai connaître cette solution. Vous comprendrez comment le travail des élus peut remplacer les augmentations de taxes".

L'Assemblée nationale pendant huit ans, soit de 1948 à 1952 et de 1956 à 1960. Il a été candidat du parti Progressiste-conservateur dans le nouveau comté de Richelieu aux élections générales fédérales de juin 1968. M. Gagné se lance dans la politique municipale pour la première fois.

L'ancien député de l'Union nationale fera la lutte à M. Luc Poupard, avocat, de Sorel, qui a annoncé sa candidature à la mairie il y a une quinzaine de jours. Quant au maire sortant

de charge, M. Léopold Beaudry, il n'a pas encore annoncé officiellement s'il demandera un renouvellement de mandat.

Trois conseillers terminent également leur mandat cette année à Sorel. Il s'agit de M. Lucien Lamoureux, représentant du quartier Richelieu, M. Marcel Gauthier, représentant du quartier Notre-Dame et M. Charles-Omer Pélouin, représentant du quartier Saint-Lau-

rent. MM. Lamoureux et Gauthier n'ont pas encore d'adversaires officiellement. Quant à M. Pélouin il voit son siège contesté par M. A. Marcel Millette, qui a annoncé sa candidature la semaine dernière.

L'appel nominal en vue des élections municipales de Sorel aura lieu, lundi 19 janvier prochain, et l'élection, s'il y a lieu, se fera le lundi suivant, soit le 26 janvier.

## CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Temps froid persistant. Vents augmentant du sud-est à 15 milles en fin de journée devenant légers mercredi. Minimum et maximum mercredi 15 et 20. Aperçu pour jeudi: Généralement ensoleillé et froid.

La meilleure huile - 374-6221 - Le meilleur service

# LE NOUVELLISTE

50e année, No 30

Edition Sorel, mercredi 3 décembre 1969

Dix cents



(Photo Gill)

## Guignolée dans les rues de Sorel

POUR LA 28e année consécutive, le Cercle Madame-de-Sauvel des Filles d'Isabelle, organisait dimanche sa traditionnelle guignolée dans les rues de la ville de Sorel. Une soixantaine de guignoleux, plus une trentaine de membres du Cercle, ont participé à cette œuvre. A gauche Mme Gemma Dupuis, régente du Cercle, don-

nant à M. Jean-Marie Page et aux membres de son équipe les boîtes qui ont servi à recueillir des dons en argent et aussi en espèces. M. Page dirigeait le premier groupe de guignoleux, qui prenait le départ de l'hôtel de ville de Sorel.

## Homologation par le conseil municipal

# Le rôle d'évaluation de la municipalité de Sainte-Anne est maintenant de \$7,577,330

SAINTE-ANNE DE SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel vient d'homologuer son rôle d'évaluation pour 1970. Ce rôle avait été révisé au cours de l'été dernier par les évaluateurs Begin, Charland et Valquette.

Le nouveau rôle se chiffre à \$7,577,330, marquant une augmentation de \$320,430 sur celui de l'an dernier. Les terrains ont connu une augmentation de \$34,660 et les bâtisses, de \$285,770. Cette augmentation provient particulièrement des nouvelles

maisons unifamiliales qui ont été construites au cours de 1969. L'évaluation totale imposable, qui comprend l'église, le presbytère, l'école et même que certaines installations du ministère fédéral des Transports, dont le quai de Sainte-Anne, elle s'élève pour 1970 à \$628,310, dont \$186,840 pour les terrains et

\$441,470 pour les bâtisses. Le rôle d'évaluation non imposable pour 1969 rapportait un montant de \$674,700. Il y a donc une baisse de \$46,390 dont \$2,190 pour les terrains et \$44,200 pour les bâtisses. La diminution provient notamment du changement apporté dans l'évaluation du quai de Sainte-Anne-de-Sorel.

## Dans la ville de Tracy

## Le programme des travaux publics est interrompu

TRACY (L.B.) — Le programme de travaux publics que la ville de Tracy fait exécuter sur le prolongement des rues Penite-Douce, Bocage et Côté-des-Pins, dans les Bois Académiques, a été suspendu la semaine dernière à cause de la température par le directeur des travaux, M. Pierre Lassonde.

Ce programme est destiné à fournir les services municipaux à 44 terrains situés dans ce secteur. Les services d'aqueduc et d'égouts, sanitaire et pluvial,

ont déjà installés, de sorte que les propriétaires de ces terrains qui veulent construire peuvent le faire. Les bordures de béton sont également construites alors que les fondations de rue sont complétées à 75 pour cent.

Ce programme sera terminé au printemps par la pose de pierre de correction et l'asphaltage.

Ces travaux publics vont amener des déboursés d'environ \$55,000.

## Par la voie du Richelieu

L'AFEAS de Saint-Joseph Tracy organise une exposition d'artisanat cette semaine, au sous-sol de l'église Saint-Joseph, rue Montcalm. Cette exposition a pour titre: "Boutique de Noël". L'AFEAS offrira en vente à prix raisonnable à cette occasion, articles d'artisanat, articles de bricolage, jouets, bonbons. Tous ces articles ont été confectionnés par les membres. L'exposition sera ouverte jeudi et vendredi, les 4 et 5 décembre, de 1 à 9h.30 et samedi, le 6 décembre, de 1h à 5h.30.

Le club Automobile "Les Bisons Rouges" de Contrecoeur, par l'entremise de son président, M. Roger Salvail, tient à aviser la population que le ningorama du mardi soir à la salle Donais de Contrecoeur a été annulé. M. Roger Salvail veut remercier au nom du club toutes les personnes qui ont participé régulièrement à cette activité au cours de dix derniers mois.

## Inauguration du Service de soins à domicile

# Le maire Beaudry souligne le travail accompli pour les malades

SOREL (L.B.) — Participant à la cérémonie d'inauguration du Service de soins à domicile de Sorel Incorporé, M. Léopold Beaudry, maire de Sorel, a souligné le dévouement des Soeurs Hospitalières, des infirmières et des Soeurs de la Charité de Namur, qui exercent leur profession depuis quelques années

dans la région. "Je suis persuadé qu'elles auront continué avec l'avènement des soins à domicile le magnifique travail qu'elles ont accompli jusqu'à présent pour nos malades", a ajouté M. Beaudry.

Le maire de Sorel a également souligné le travail des omnipraticiens et des spécialistes nom-

breux qui œuvrent dans la région.

Notre région avait besoin de ce Service de soins à domicile pour dégager nos hôpitaux qui ne peuvent actuellement recevoir tous les malades dont l'état requiert des soins hospitaliers.

En plus du maire Beaudry, on remarquait la présence de MM. Arthur Pombriand, maire de Tracy, Jules Pélouin, maire de Sainte-Anne de Sorel, Diogenes Caplette, maire de Saint-Pierre de Sorel, de plusieurs médecins de la région, de Soeur Bernadette Lévesque, directrice générale de l'hôpital Hôtel-Dieu, M. Roger Gagné, président du conseil d'administration de l'Hôpital Général, de MM. Robert Bernier, Denis Trudel et Réjean Caron, du ministère de la Santé du Québec, Dr Benoit Charlebois, président de l'Association des Services de soins à domicile du Québec, Dr Emile Bruneau et Dr Hervé Gagnon, des services de soins à domicile de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe et de plusieurs membres du conseil d'administration du Service des soins à domicile de Sorel.

## M. Renaud L'Allier nommé à l'Union régionale des Caisses populaires

SOREL (L.B.) — Le gérant de la Caisse populaire de Sorel, M. Renaud L'Allier, a été nommé vice-président du conseil d'administration de l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Saint-Hyacinthe. Cette nouvelle fonction n'oblige pas M. L'Allier à laisser la gerance de la Caisse populaire de Sorel, puisqu'il s'agit d'un travail d'ordre administratif comportant une quinzaine d'assemblées par année. D'ailleurs, M. L'Allier siègeait déjà sur le conseil de l'Union régionale à titre d'administrateur.

L'Union régionale de Saint-Hyacinthe groupe 76 caisses populaires dont celles de Sorel, de Saint-Joseph-Tracy, Rivière de Saint-Laurent de la région de Sorel. Les administrateurs de cette union sont choisis par les désignés de chaque caisse loca-

le pour un mandat de trois ans suivant la méthode utilisée dans le choix des administrateurs des caisses populaires locales.

M. Renaud L'Allier est gérant de la Caisse populaire de Sorel depuis 1963, mais il milite dans le mouvement des Caisses Desjardins depuis 24 ans. Il a été gérant de la Caisse populaire d'Asbestos, inspecteur de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe durant six ans, avant d'être nommé gérant à Sorel.

Soulignons par ailleurs que la Caisse populaire de Sorel célèbre cette année son 30e anniversaire de formation. Elle compte 30,400 membres, un capital de \$1,300,000. Elle vient de terminer son année financière 1969 avec un actif de \$9,500,000 et a pour objectif pour 1970 de dépasser un actif de \$10 millions.

## Début d'incendie à la Marine Industrie Ltée

TRACY (PAC) — Un incendie s'est déclaré hier matin à la Marine Industrie de Tracy. Les flammes auraient pris naissance quand des employés effectuaient certaines soudures sur un petit bateau du ministère des Transports. Le bateau était en réparation au chantier de construction de la Marine Industrie.

Ce sont les pompiers de la brigade de protection contre les incendies de la ville de Tracy qui ont été appelés sur les lieux pour combattre l'élément destructeur. Ils ont maîtrisé le feu en moins de 2h.30.

Un porte-parole de la Marine Industrie a révélé que les flammes ont pris naissance quand les résidus d'huile qui sont dans le fond des bateaux ont pris feu. Les dommages selon le porte-parole, sont minimes vu le travail rapide des pompiers de Tracy.



LE NOUVEAU BUREAU DE poste auxiliaire qui vient d'ouvrir ses portes dans la Tabagie du Centre, au Centre d'achat Steinberg, boulevard Fiset, à Sorel. Le maire de

poste est M. Jules Bouchard. Ce bureau a été ouvert pour répondre à la demande des résidents du quartier sud-est de la ville de Sorel.

## Un bureau de poste à la Place Sorel

SOREL (L.B.) — Le maître de poste de Sorel, M. J. M. Richer de Laféche vient d'annoncer l'ouverture d'un nouveau bureau de poste auxiliaire, installé dans la Tabagie de la Place Sorel, au 250 boulevard Fiset. Cette mesure a été prise pour

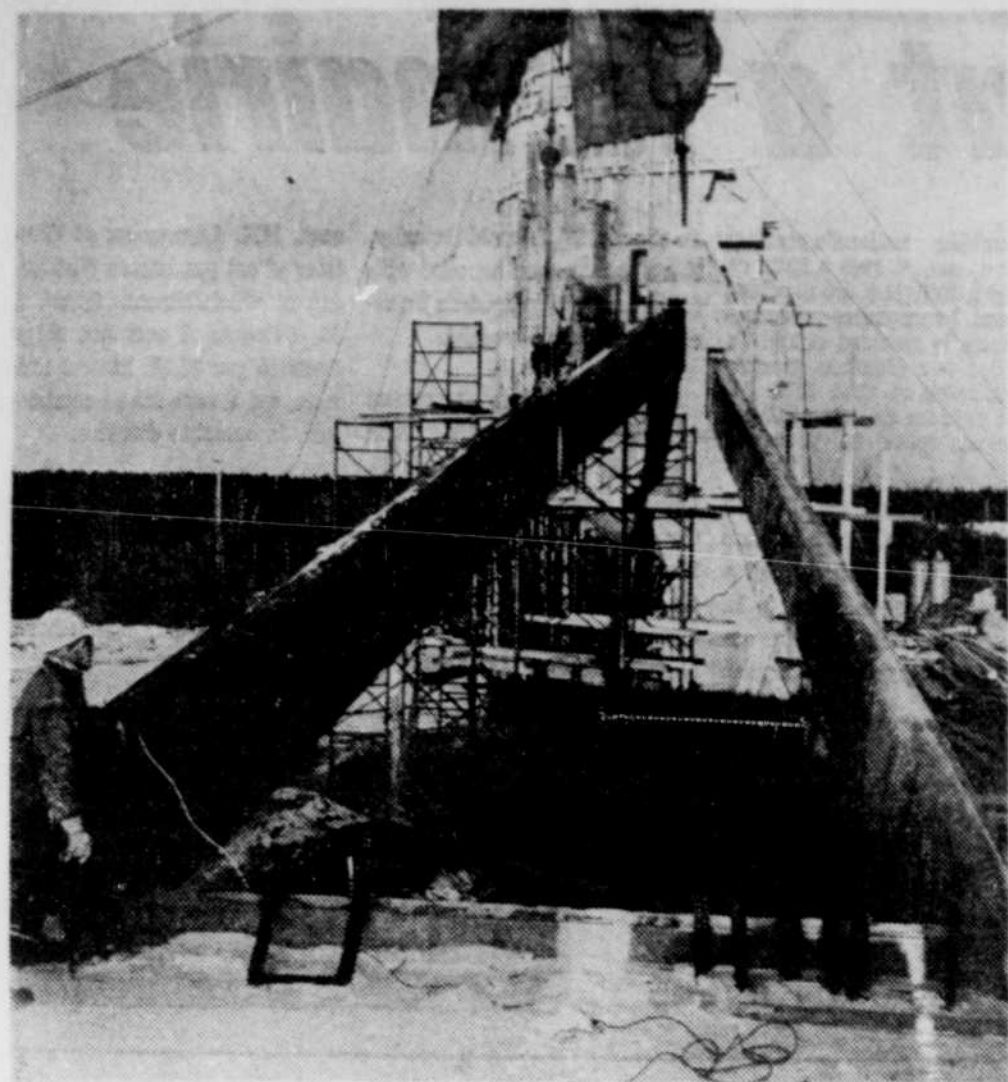
répondre à la demande des résidents du quartier sud-est de la ville de Sorel.

Une requête avait été signée il y a quelques mois par des centaines de résidents de ce quartier, demandant au ministre des Postes de leur fournir

un bureau de poste auxiliaire. La requête soulignait que le bureau de poste central, situé sur la rue Georges, dans le centre-ville, était trop éloigné et les obligeait à faire des milles pour se procurer des timbres ou pour mettre à la poste colis et let-

tres. M. Jules Bouchard a été nommé maître de poste de ce nouveau bureau auxiliaire, dont les heures d'affaires sont les mêmes que celles du Centre d'Achats Steinberg, au centre duquel il est installé.

(Photo Gill)



LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION de l'église Sainte-Bernadette, au Cap-de-la-Madeleine, progressent normalement. Les ouvriers de l'entrepreneur Henri Saint-Amand procèdent à l'érection du clocher qui aura une hauteur de 80 pieds. La vignette ci-dessus illustre la partie des travaux en cours. (Photo Roland Lemire)

Les travaux se poursuivront cet hiver

## L'église Sainte-Bernadette sera prête au mois de mars

**A COMPTER DE:**  
**MARDI le 2 déc.**  
**LA SALLE A MANGER**  
**ET LE PIANO BAR**  
  
DU 15e  
**OUVERT JUSQU'À 2h. A.M.**  
**TOUS LES JOURS**

**PLACE**  
**Le Marquis**  
5 1/2 pièces chauffées  
**Prix \$110** par mois  
990, rue DE MESY  
CAP-DE-LA-MADELEINE  
**Tél.: 376-4807**  
Prenez rue Thibault jusqu'au  
Boul. Grand-Pré et suivez les panneaux  
indicateurs

**CAP DE LA MADELEINE (R.N.)** — La cédule des travaux de construction de l'église Sainte-Bernadette, progressent normalement et l'entrepreneur Henri Saint-Amand de Trois-Rivières déclarait hier que le temple paroissial serait livré à la fin du mois de mars 1970.

Présentement, environ 75 pour cent des travaux qui consistent en coulage de ciment

### Comment mieux tenir UN DENTIER plus longtemps

Votre dentier vous gêne-t-il et vous embarrasse-t-il en se rhabillant et lombant quand vous mangez, parlez ou riez? Dans ce cas, saupoudrez-le de PASTERETH. Le PASTERETH maintient les prothèses plus longtemps — et plus confortablement usées. Vous mangerez mieux. Etant soigné, le PASTERETH ne rancit pas et ne produit nul effet gonflement, polémique ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre PASTERETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

sont terminés et pour ce qui regarde la construction du clocher, qui aura une hauteur de 80 pieds, il reste à fabriquer environ une trentaine de pieds de formes qui recevront le ciment de la structure.

Les blocs de ciment sont posés dans l'ordre de 10 pour cent de l'ensemble de la construction pour ce qui concerne les murs extérieurs. L'entrepreneur et les sous-entrepreneurs ont mis à la disposition des ouvriers tout un système de chauffage temporaire qui permettra la poursuite des travaux durant l'hiver.

L'église construite au coût de \$238,000 comprendra en plus de la nef, plusieurs locaux qui en feront un centre communautaire.

Surveillé par son médecin

# Le ministre Bellemare se rend présider le déjeuner de la prière

de notre envoyé spécial à Québec Claude HEROUX

QUÉBEC — Visiblement épuisé mais affichant un courage extraordinaire, l'honorable Maurice Bellemare a quitté l'hôpital pendant quelques heures hier matin, et sous la surveillance constante de son médecin a présidé le déjeuner annuel de la prière, hier matin au Café du Parlement de la vieille Capitale.

Ces agapes fraternelles réunissent plus de 200 politiciens, hommes d'affaires et éditeurs de revues dont M. Paul Zimmerman président de Readers Digest du Canada avaient pour but comme l'a expliqué l'honorable Bellemare de rendre un acte de foi public à l'Étre Suprême, le maître de nos destins. Le ministre du Travail a expliqué que le déjeuner de la

prière rassemblait les chefs de file du pays qui se rencontrent dans un esprit de méditation et de prière pour leur propre bien et celui du Québec. De plus, c'est un témoignage discret de la part de plusieurs de nos dirigeants de l'importance qu'ils attachent aux valeurs spirituelles.

L'honorable Gérard Label, président de l'Assemblée nationale a récité la prière d'ouverture puis l'honorable Bellemare a présenté les invités de la table d'honneur qui étaient MM. Paul Hellyer, député fédéral représentant ses collègues d'Ottawa, M. Paul Zimmerman, l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, l'honorable Jean Lesage, chef de l'opposition, l'honorable Frédéric Dorion, juge en chef de la cour Supérieure, Son Excellence le Lieutenant-gouverneur du

Québec, M. Hugues Lapointe et le maire de Québec M. Gilles Lamontagne.

La délégation trifluvienne comprenait son honneur le maire René Matteau Me Jean Méthot, chef du contentieux, l'ho-



M. Maurice Bellemare

norable Juge Jean-Louis Marchand de la Cour supérieure du district judiciaire de Trois-Rivières, M. David Belhumeur, homme d'affaires de notre ville et le notaire Jérôme Loranger du Cap-de-la-Madeleine.

### Réunion de fraternité

L'honorable Paul Hellyer après avoir apporté à l'Assemblée les salutations de ses collègues de la vieille capitale a défini le déjeuner de la prière comme une réunion de fraternité qui croit en un pouvoir souverain qui dirige le monde. Il a rappelé que les peuples vivaient actuellement dans un monde tourmenté et une ambiance de peur. Il a dit que les problèmes qui semblaient hors de contrôle

à l'esprit humain pourront être réglés en mettant en pratique la parole de l'Étre Suprême: "Aime ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu".

### Un deuxième

Le déjeuner de la prière prenait place pour une seconde année consécutive au Café du Parlement. Cette rencontre réunissait des personnalités importantes dans un esprit de méditation et de prière à leur intention et à l'intention du Québec.

L'importance prise par le déjeuner de la prière au Québec a fait naître le désir chez les habitants de certaines villes d'organiser une réunion du même genre pour les personnages de leur propre cité.

## Un feu cause des dommages de \$10,000

**CAP DE LA MADELEINE (J.R.L.)** — Un entrepôt renfermant un stock de meubles usagés a été détruit par les flammes, hier avant-midi, au Cap-de-la-Madeleine.

Il s'agit de l'entrepôt du magasin de meubles Gérard Beaudet et les pertes sont estimées à environ \$10,000.

Seuls les murs de cet entrepôt, situé au 120 de la rue Massicotte, sont restés debout. Le

feu a détruit le reste de la structure et tous les meubles à l'intérieur.

L'incendie s'est propagé à un abri pour automobile propriété de M. Gérard Beaudet attenante à l'entrepôt et a menacé la maison du marchand de meubles, causant des dommages à la galerie et aux fenêtres.

Les pompiers du Cap-de-la-Madeleine ont travaillé habilement et avec célérité de sorte

qu'ils ont réussi à empêcher l'incendie de se transformer en conflagration.

Les pompiers ont même sauvé la voiture de M. Beaudet qui se trouvait sous l'abri incendié. Les pompiers sont arrivés sur les lieux vers 13h15 et ils revenaient au poste vers midi et 30.

Selon M. Gérard Beaudet, c'est la première fois que son entreprise est la proie des flammes.



LE MAIRE RENE MATTEAU A PROCÉDÉ à l'assermentation du nouvel exécutif de la commission du Centre culturel de Trois-Rivières, lors d'une brève cérémonie à l'hôtel de ville. Ce sont, dans l'ordre habituel, Mme Paul René de Cotret, vice-présidente, le notaire Pierre Chagnon, secrétaire et M. André Brousseau, président. (Photo Roland Lemire)

## Evadé de Saint-Vincent-de-Paul

**TROIS-RIVIERES (J.R.L.)** — La Sûreté du Québec est à la recherche d'un criminel qui s'est évadé récemment de la prison de St-Vincent-de-Paul.

Le fugitif est un dénommé Jean-René Thisdale, un jeune homme dans la vingtaine.

Il se peut que l'individu se terre dans la région de Trois-Rivières, tout comme il peut fort bien se cacher à Montréal ou ailleurs dans la province et le pays.

Toute personne croyant connaître les allées et venues de cet homme est priée de prévenir la Sûreté du Québec de Trois-Rivières dont le numéro de téléphone est 375-8975.



Jean-René Thisdale

## Les manteaux étaient disparus après les cours

**TROIS-RIVIERES (J.R.L.)** — Des étudiants qui suivent des cours du soir à l'université de Trois-Rivières ont dû rentrer chez eux, jeudi soir, sans paletot après avoir suivi les cours au pavillon Boudet.

Des maîtres de plusieurs manteaux de cuir suspendus dans le corridor alors que leurs propriétaires se trouvaient dans les salles de cours. On présume que le vol a été commis vers 9 heures et 35.

Les manteaux de cuir volés seraient d'une valeur totale estimée à \$750.

Les policiers Robert Dubord et Raymond Dupresne, du poste numéro deux, ont fait les constatations.

• PLAN MISE DE COTE  
• EMBALLAGE GRATUIT  
• LIVRAISON

## MAISON DES JOUETS

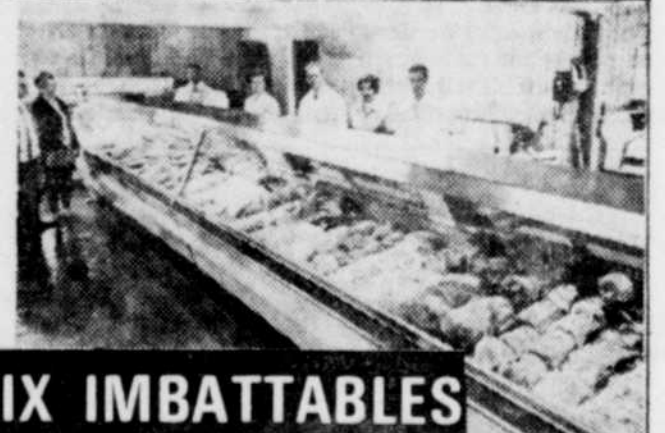
NOUS HONORONS CHARGEX LA CARTE

1386, St-Olivier - T.-R.  
Tél.: 375-4123

A QUELQUES MINUTES DU CAP ET DE TROIS-RIVIERES

# MARCHE ST-ALEXIS

FERNAND BENOIT, prop. 880, Boul. St-Alexis St-Louis de France, Qué. Tél.: 378-1732



TOUJOURS DE LA VIANDE FRAICHE PREMIERE QUALITE A DES PRIX IMBATTABLES



FERNAND BENOIT propriétaire

### STEAK DE RONDE

LA LB

**79¢**



### BOEUF DE PALETTE

LA LB

**49¢**

### POINTE DE SURLONGE

LB

**99¢**

### BOEUF HACHÉ

3 LB 1.25

**45¢**

### STEAK HACHÉ

**69¢**

Avec chaque commande de viande nous donnons un os à soupe... N'oubliez pas de le demander!

### LARD

### JAMBON

### POULET

### VEAU

SOC OU EPAULE LB **69¢**

SAUCISSE Lard et Boeuf

**BACON 69¢**  
PAQUET 1 LIVRE

CUISSON OU POITRINE DE POULET FRAIS LA LB **49¢**

POULET Canada Cat. Utilité 5 à 7 livres LB **49¢**

RÔTI DE VEAU CROUPE OU FESSE **95¢**

ROLL DE VEAU désossé, roulé LB **89¢**

CHOP DE LARD LB **89¢**

3 livres pour **\$1.00**

LARD et BOEUF HACHÉ - la livre **3/\$1.39**

### SPÉCIAUX POUR CONGÉLATEURS

SOC OU EPAULE **79¢**

FOIE DE VEAU des Champs LB **49¢**

JAMBON PRESSÉ "Fédéral" la livre **59¢**

BALONE TRANCHE OU EN MORCEAUX "WILSIL" LB **35¢**

POULET PRESSE "WILSIL" LB **55¢**

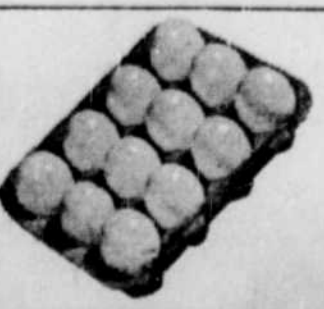
DEMI-BOEUF LB **47¢**

FRUITS ET LÉGUMES

CAROTTES **5/39¢**

TOMATES ROSES **49¢**

OEUFS Canada Catégorie "B" douz. **59¢**



POULET PRESSE "WILSIL" LB **55¢**

DEMI-BOEUF LB **47¢**

DERRIÈRE DE BOEUF LB **57¢**

PATATES **25.59¢**

BANANES 11¢ LB

DEMI-LARD LB **44¢**

ORANGES SUNKIST 3 DOUZ **95¢**

FRUITS ET LÉGUMES

FRUITS ET LÉGUMES

LIVRAISON GRATUITE : TROIS-RIVIERES - TROIS-RIVIERES-OUEST - CAP-DE-LA-MADELEINE ET LES ENVIRONS

Evitons un autre Notre-Dame-du-Lac

## Le FEU pourrait causer de lourds dégâts à Joliette

- Les malades chroniques pris comme dans une trappe
- Les habitués du p'tit café sont dans une souricière



L'HOPITAL SAINT-EUSEBE pourrait-il devenir un second "Repos du vieillard"? C'est le souhait que ne formuleraient aucune personne et le maire de la cité de Joliette l'a clairement indiqué lors de la dernière assemblée. "Les malades chroniques seraient pris comme dans une trappe", a-t-il lancé à ses collègues.

JOLIETTE — Les paroles prononcées par le maire Camille A. Roussin, lors de la séance du conseil de lundi soir dernier ont pris une plus grande signification à la suite de l'incendie qui a coûté la vie à plusieurs dizaines de vieillards dans le petit village de Notre-Dame-du-Lac, près de Rivière-du-Loup.

En effet, le premier magistrat de la cité joliettaise a demandé à ses conseillers d'adopter une résolution à l'effet d'appuyer la Corporation de l'hôpital Saint-Eusèbe qui demande au gouvernement du Québec d'accorder les fonds nécessaires à la mise en place d'appareils de sécurité à la vieille partie de l'hôpital Saint-Eusèbe.

Selon les déclarations du maire Roussin, médecin dans cet institut hospitalier, "les malades chroniques seraient pris comme dans une trappe s'il survenait un incendie".

Le maire Roussin a précisé que la vieille partie de l'hôpital n'avait pas de sorties de secours et que par le fait même, un désastre pourrait survenir.

"Il y a une quantité de malades chroniques qui ne peuvent descendre par les escaliers, a poursuivi le maire Roussin, et ce serait une bonne chose que le conseil appuie la demande de la Corporation de l'hôpital Saint-Eusèbe".

### Le p'tit café

Par ailleurs, au cours de la même assemblée, le directeur général des services, M. Maurice Lévesque, a déposé une copie d'un rapport sur l'édifice de trois étages, situé sur la rue Notre-Dame, et au sous-sol duquel se trouve le restaurant connu sous le nom de "p'tit café de la rue Notre-Dame".

Dans ce rapport, il est mentionné que l'édifice ne correspond pas aux normes de sécurité publique et que par le fait même, la direction des services ne se rend pas responsable des accidents qui pourraient survenir.

Il suffirait de mentionner l'absence d'escalier de sauvetage pour les personnes qui logent dans les étages supérieurs ainsi que l'absence de sorties de secours pour les habitués du "p'tit café".

En cas d'incendie, les personnes qui s'y trouvent risquent d'être emprisonnées, advenant le cas où l'incendie se déclare à proximité de la seule porte de sortie.

De plus, la hauteur des murs ne correspond pas aux normes exigées par la réglementation municipale. En d'autres termes, il faudra que la loi s'applique sans quoi LE P'TIT CAFE SERA FERME.

Des ordres ont été donnés, hier, à l'effet de remettre le rapport aux avocats de la cité puisque le propriétaire n'a pas répondu à l'avis qui avait été envoyé par la direction des services.

L'avenir de ce restaurant fréquenté par les jeunes est en jeu dépendamment des changements qui pourraient se faire. Cependant, il sera assez difficile de respecter la norme des hauteurs, à moins de baisser le plancher.



QU'ARRIVERAIT-IL AUX JEUNES qui doivent emprunter cet escalier pour s'enfuir dans le p'tit café de la rue Notre-Dame si un incendie se déclarait près de la porte de sortie. Aucune sortie de secours n'est prévue. Le conseil municipal a l'intention d'y voir.

A la grande satisfaction des enfants

## Joliette se transforme pour un mois

JOLIETTE (C.V.) — La collaboration des marchands de la Place de l'Esplanade peut se constater à la suite des travaux qui sont actuellement en cours dans le but d'illuminer et de décorer le centre-ville pour la saison des Fêtes.

En effet, depuis quelque temps, en plus des décorations municipales, une entreprise locale chargée de la publicité des marchands de la Place de l'Esplanade, est à l'installation des décorations dans le centre commercial.

Ainsi, des décors, aux thèmes des fêtes et de l'hiver, seront

montés sur la Place de l'Esplanade durant ces festivités. Ils serviront à recevoir le Père Noël, et par la suite, à la tenue de certaines manifestations durant le Carnaval d'hiver.

Durant les festivités de la fête de Noël, un Père Noël circulera d'un commerce à l'autre dans les rues du centre-ville à bord d'une carriole tirée par un cheval. Cette activité prendra lieu les jeudi et vendredi soir, ainsi que durant la journée de samedi.

On procédera également à l'installation d'un système de musique selon des données pré-

visées. Un petit haut-parleur de table sera installé au-dessus de l'entrée de chaque commerce dans une boîte de façon à diriger le son vers le bas. Cela évitera de déranger les personnes qui logent dans les étages supérieurs, car la tonalité sera faible.

Il se pourrait également que l'on installe des banderoles à des endroits déterminés dans la ville. Cependant, un des organisateurs nous a révélé que le temps pourrait empêcher de réaliser tout leur projet.

### Le LEM

En dernier lieu, une reproduction du LEM, cet appareil dont les Américains se servent pour alimenter, sera installée sur la Place de l'Esplanade. Elle servira de symbole pour un concours mis de l'avant par ces marchands. Un gros lot sera tiré à la fin du mois de juin.



par Michel ROCHON

- Il y aurait un problème d'arbitres de hockey à l'horizon. Ce qui voudrait dire que tout ne tourne pas rond de ce côté. Nous n'avons pu en savoir davantage sur la nature du problème.
- Plus de 600 personnes ont assisté au triple programme de hockey de la ligue Intercité Juvenile du président Jos Thibault. On dit même qu'il y avait plus de gens qu'à la ligue Laurentide Junior, de dimanche après-midi. Mais il ne faudrait pas oublier que dimanche après-midi, il y avait la télévision de la joute de la coupe Grey.
- C'est dimanche que la ligue Intercité Juvenile honorer le jeune joueur de hockey Serge Roch.
- Larrain Mireault nous apprend que la Chambre de Commerce de Rawdon, travaillait présentement pour avoir le championnat provincial de motoneige. Vous savez que cette course qui avait lieu jusqu'à maintenant à Sainte-Agathe attire chaque année des milliers de spectateurs venant de tous les coins de la province. Cette année cette course aurait lieu à Rawdon à la Plage Municipale.
- Pour les amateurs de ski, n'oubliez pas que vous pouvez skier tous les soirs de la semaine au Mont-Habitant ou au Mont-Gabriel, dans les Laurentides.
- La ligue Laurentide Junior de hockey, est ouverte à toutes suggestions pour promouvoir la publicité de ce circuit.

## Dans le comté de Selkirk au Manitoba Election complémentaire

OTTAWA (PC) — Une élection complémentaire dans le comté fédéral de Selkirk, au Manitoba, aura lieu le 13 avril, et celle-ci désignera un successeur à M. Ed Schreyer, premier ministre du Manitoba, qui abandon-

nerait son siège aux Communes le 9 juin dernier. Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a communiqué ce renseignement aux Communes, mardi.

### Les loisirs à Joliette

- Aréna de Joliette
- 10.00 a.m. Ecole Marguerite-Bourgeois.
  - 11.00 a.m. C.P.E.S. Joliette.
  - 12.30 a.m. Ecole St-Jean-Baptiste.
  - 2.30 p.m. Ecole Mgr Papineau.
  - 3.30 p.m. CEGEP de Joliette.
  - 6.00 p.m. Patinage pour étudiants.
  - 7.30 p.m. St-Jean-Baptiste vs Christ-Roi Bantam.
  - 8.30 p.m. Ste-Thérèse vs Christ-Roi Midjet.
  - 9.30 p.m. N. D. Prairies vs Cathédrale Midjet.
  - 10.30 p.m. Ligue de hockey Renaissance.
  - Barrette Chaussures vs St-Thomas.
  - 11.30 p.m. Christ-Roi vs Battah.
- Centre civique de Joliette
- 7.30 p.m. Cours de Karaté... Professeur P. Lambert.
- Piscine du CEGEP de Joliette
- 7.00 p.m. Cours de natation pour adultes... Admission \$2.00.
  - 8.00 p.m. Bain public... Admission \$0.35.
- Centre de loisirs du CEGEP de Joliette
- 7.00 p.m. Cours de Yoga... Professeur R. Paquin.
  - 7.00 p.m. Cours de peinture... Professeur Marcel Ducharme.
- Centre de loisirs Barthélemy-Joliette
- 7.00 p.m. Ballon-Panier... Ballon Volant... Gymnastique sur appareils... ping pong... Handball... e/c. Admission Adulte: \$0.50 Etudiants: \$0.25 Cartes de saison Adulte: \$5.00 Etudiant: \$2.00.

## Pierre Gadoury envoyé aux Assises criminelles de 1970

JOLIETTE (C.V.) — Un jeune homme de Joliette, Pierre Gadoury, bien connu dans les milieux de jeunes, sous le surnom de "Gadrouille" devra se présenter le 8 septembre prochain devant le juge des Assises criminelles pour répondre à une accusation de possession de drogues.

La motion de non-lieu qui avait été présentée par son avocat, Me Gilles Ratelle, a été rejetée par le président du tribunal, l'hon. juge Maurice Majeau.

Me Ratelle s'appuyait sur le fait qu'un témoin prétendait avoir fait une déclaration aux

agents de la Gendarmerie Royale du Canada par crainte et par menaces.

Lorsque la jeune fille du nom de Diane Bernier, a rendu son témoignage elle a dit le contraire de sa déclaration originale. Le juge Majeau a indiqué qu'un jury aurait lui aussi refusé cet argument et que c'était la raison pour laquelle, il rejetait la motion de non-lieu.

Pierre Gadoury devra donc comparaître devant douze de ses pairs lors du prochain terme des Assises criminelles.

Me Jean-Marc Bertrand occupait pour le compte de la police fédérale.

## Le député Roy s'en prend au candidat péquiste

JOLIETTE (C.V.) — Le député du comté de Joliette à l'Assemblée nationale, M. Pierre Roy, a accusé les journalistes de manquer d'objectivité en accordant une forte importance aux activités du Parti québécois.

Le député unioniste s'en est

Ministère de l'éducation.

Il a reproché également à la Société Saint-Jean-Baptiste de travailler à la souveraineté du Québec avec l'argent des contribuables. Parlant de M. Évangéliste Saint-Georges, un permanent de la SSJB, le représentant de la population joliettaise a dit



M. Pierre Roy



Me Bernard Landry

pris tout particulièrement, au sujet de cette conférence de nouvelles, la deuxième depuis son élection, au candidat péquiste pour le comté de Joliette, Me Bernard Landry. Il a dit de celui-ci qu'il avait travaillé pour la cause de l'indépendance alors qu'il était encore à l'emploi du

qu'il vendait des cartes du PQ alors qu'il était payé par la SSJB pour vaquer à d'autres fonctions.

Il s'agit sans aucun doute de la plus violente sortie contre le Parti québécois qu'ait pu faire le député Roy depuis son entrée à l'Assemblée nationale.

## Le PQ-Joliette se prononce sur la loi 63

JOLIETTE (C.V.) — Dans un manifeste rendu public, hier, par l'exécutif du Parti québécois de Joliette, il est indiqué que le Parti québécois-Joliette déplore l'adoption de la loi no 63 par suite de la collusion entre les partis traditionnels, "ce qui n'a pas empêché 33 députés de s'absenter de la chambre au moment du vote".

L'exécutif du parti a tenu à faire connaître la politique du parti en matière linguistique. Les dirigeants écrivaient que le PQ était le seul parti à présenter publiquement le programme complet en cette matière.

### La langue officielle

Le français sera la seule langue officielle du Québec. Il faudra prévoir des périodes de transition pour permettre l'adaptation des anglophones à un état unilingue français. Cela devra se faire dans les 5 années suivant la déclaration de la Souveraineté du Québec.

### La langue de travail

Encore une fois, le français domine dans ce domaine. On indique que les conventions de travail devront être rédigées en français et qu'une clause devra être incluse rendant obligatoire l'usage du français dans les communications.

Une période de transition est encore prévue.

### L'immigration

Les dirigeants du PQ rappellent que tous les immigrants doivent subir un test de français, dans les 5 années suivant leur arrivée au pays. Leurs enfants devront étudier en français.

Cela vient donc complètement à l'encontre de la loi no 63. D'autre part, on ajoute qu'une fois la souveraineté acquise, des mesures seront prises dans le but de favoriser et de faciliter

l'immigration au Québec d'individus et de familles francophones établis ailleurs au Canada.

### Les anglophones

Les écoles primaires et secondaires seront subventionnées au prorata de la population anglophone et devront assurer un enseignement efficace du français. L'accord des octrois aux universités sera faite en rapport avec la population réelle et non en considérant les étudiants étrangers.

On devra donc donner un enseignement efficace du français et on ne pourra accueillir que les enfants de la minorité ac-

### L'information

Les chaînes du réseau public de télévision et de radio seront de langue française. Les stations prévues de radio et de télévision, dont les capitaux seront québécois, devront diffuser certaines émissions du réseau public. Certaines de celles-ci seront à l'intention des minorités. On prévoit également certains échanges avec le Canada (CBC et CTV) selon une négociation d'ensemble du statut des mino-

rités et non ceux des futurs immigrants.

## En furetant dans Joliette

- C'est officiel, le terrain de stationnement dans le centre-ville ne sera pas livré à la date prévue. Une demande en cassation a été formulée par Me Luc Forest celui-là même a qui la ville donne des contrats.
- Félicitations au conseiller Bélair qui a tenu ses positions lundi soir dernier. La cité a engagé un expert pour étudier les assurances de la ville et il ne voit pas pourquoi on commencerait à modifier son travail. Lui, il a dit qu'il ne connaissait pas le domaine et c'est pourquoi, il se fie à l'expert. Très bonne logique.
- Le massacre de Sharon Tate aurait été causé par une force surnaturelle rigeant les membres d'une secte religieuse. C'est la nouvelle qu'on diffusait hier. Tous les motifs sont bons pour se débarrasser de quelqu'un et celui-là est dans le TTF.
- Le prochain congrès des maires et des municipalités aura lieu à Halifax du 8 au 11 juin 1970. Les candidats à la prochaine élection sont priés de prendre note que c'est encore trop tôt. Les élections auront lieu en novembre seulement.
- Très bonne idée qu'a eue le doyen des journalistes. Il faut un nouvel hôtel de ville et le moyen que prend mon collègue Roland Gauvreau est très bon.
- Le secrétaire-trésorier de la cité, M. J.A. Desormiers, a fait remarquer aux conseillers que la séance se déroulait dans un calme inhabituel. C'est vrai qu'après la tempête, il faut se reposer. Souhaitons que ce ne soit pas le signe d'une plus forte tempête.

## Me Camille Bergeron nommé juge de la Cour supérieure, district d'Abitibi

OTTAWA (PC) — Mme Camille Bergeron, de Val d'Or, a été nommée juge de la Cour supérieure pour les districts d'Abitibi, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, a annoncé vendredi un communiqué du ministère fédéral de la Justice. Me Bergeron, un diplômé des universités Laval et d'Ottawa, où il a terminé ses études en 1957, succède à feu le juge Léopold Larouche. Directeur du Barreau régional pour Abitibi-Témiscamingue durant plusieurs années, Me Bergeron a été admis au Barreau du Québec, en 1957, et a pratiqué le droit, à Val d'Or, comme membre de l'étude Cliche et Bergeron.

Une somme en argent estimée à \$500

# Un vol par effraction à la COOP de Saint-Barthélemy

par Pierre-A. CHAMPOUX

**SAINT-BARTHELEMY** — Un vol par effraction a été perpétré au cours de la fin de semaine à la COOP de Saint-Barthélemy. Un ou des individus ont pénétré dans l'établissement situé près de la route 2, sur la route qui mène au village de Saint-Barthélemy. A son arrivée lundi matin, le gérant de la meunerie coopérative, M. Bernard Brissette, a constaté que le coffre-fort avait été brisé. Les malfaiteurs ont complètement brisé la porte du coffre à l'aide de barres de fer. Ils ont brisé le ciment qu'il y a dans la porte du coffre-fort et ont enfin réussi à ouvrir la porte. Ils ont volé une somme en argent estimée à environ \$500.

Les policiers, MM. Yves Desrochers et François Bellemare, se sont rendus sur les lieux pour faire les premières constatations. Par la suite, un de leur confrère, l'agent enquêteur de la Sûreté du Québec du détachement de Berthierville, M. Jacques Ratté, s'est rendu sur les lieux lui aussi. Le policier-enquêteur a souligné que dans le moment, il était sur une bonne piste et que les indices retrouvés sur les lieux pourraient le conduire à bonne fin. Dans le moment personne n'a été appréhendé par la police concernant ce vol.



(Photo Claude Rondeau) M. ROGER BOURGEOULT, à gauche, le président du club Optimiste de Ville Saint-Gabriel présente un trophée à un entraîneur qui s'occupe des jeunes à la Ville Saint-Gabriel. L'entraîneur qui reçoit le trophée est M. Réjean Lambert, il est accompagné de M. Claude Trépanier, un membre du club Optimiste qui s'occupe du comité de l'aide à la jeunesse et à droite d'un autre entraîneur des équipes de balle et de hockey "Pee-Wee" et "Junior" M. Jacques Baillargeon.

Une assemblée générale aura lieu en janvier

## La Chambre de Commerce présentera un projet important pour la ville

par Pierre-A. CHAMPOUX

**BERTHERVILLE** — Le président actuel de la Chambre de Commerce de Berthierville, M. Roger Morissette, a révélé que bientôt l'organisme qu'il représente arriverait avec un projet d'importance pour la ville de Berthierville. M. Morissette n'a toutefois pas voulu dévoiler les grandes lignes de ce projet. Il a simplement dit que la Chambre de Commerce se

tracera un plan d'ensemble pour la réalisation d'un important projet pour la ville.

Le président élu en avril dernier a souligné, dans une entrevue, qu'il arrivait maintenant à la fin de son terme à la présidence de l'organisme et qu'il voulait absolument laisser la place à un autre. Il a dit qu'il était très bon qu'une personne puisse le remplacer pour qu'elle aussi soit mêlée de près à la chose de la Chambre de Commerce.

avoir plusieurs résolutions d'adoptées pour le bien-être économique et social de Berthierville.

## Une personne blessée à Ville Saint-Gabriel

**SAINT-GABRIEL (PAC)** — Un accident de la circulation est survenu vers 8 heures, hier matin, en face du 125 de la rue Sainte-Anne à Ville Saint-Gabriel. La collision entre une automobile et une camionnette a fait un blessé. Le conducteur de la camionnette est M. Paul-Eugène Rainville, du 125 de la rue Sainte-Anne à Ville Saint-Gabriel. L'auto était conduite par M. Jean-Marie Pichette, du 162 de la rue de la Colonie dans la même ville. Le blessé est le conducteur de la voiture, M. Pichette. Il ne souffrait toutefois que de légères blessures à la figure. Le chef de la police de la ville, M. Julien Gravel, s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage. Il a estimé les dommages à environ \$700.



(Photo Claude Rondeau) LES MEMBRES DU CLUB OPTIMISTE de Ville Saint-Gabriel ont voulu s'occuper de la semaine d'appréciation de la jeunesse. Ils ont remis des plaquettes souvenir à dix jeunes des écoles de la ville qui ont pris part à un voyage à Québec payé par le club. M. Roger Bourgeault, à gauche, président du club Optimiste de ville Saint-Gabriel, remet une de ces plaquettes à Mlle Fernande Paquette. Prés d'elle, Mlle Manon Desrosiers accompagnée Mlle Céline Grangé qui elle aussi reçoit une plaquette souvenir des mains de M. André Desmarais, un des responsables du voyage dans la capitale. Sur la plaquette, il y a le Crêdo de l'Optimiste.

**A COMPTER DE:**  
**MARDI le 2 déc.**  
**LA SALLE A MANGER**  
**ET LE PIANO BAR**  
**DU 15e**  
**OUVERT JUSQU'À 2h. A.M.**  
**TOUS LES JOURS**

**PLACE**  
**Le Marquis**  
5 1/2 pièces chauffées  
**Prix \$110 par mois**  
990, rue DE MESY  
**CAP DE LA MADELEINE**  
**Tél.: 376-4807**  
Prenez rue Thibault jusqu'au Boul. Grandis Prairie et suivez les panneaux indicateurs.

**Comment mieux tenir UN DENTIER plus longtemps**  
Votre dentier vous gêne-t-il et vous embarrasse-t-il en se relâchant et tombant quand vous mangez, parlez ou riez? Dans ce cas, soupoudrez-le de PASTERETH. Le PASTERETH maintient les protéses plus longtemps — et plus confortablement aussi. Vous mangerez mieux. Etant alcalin, le PASTERETH ne rancit pas et ne produit nul effet gonfleur, poison ou pâteux. La seule exigence est un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre PASTERETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

## Les amateurs de motoneige

par Pierre-A. CHAMPOUX  
**VILLE SAINT-GABRIEL** — Le club d'Autoneige inc. de Saint-Gabriel a présenté à ses membres un programme des activités pour la saison 1969-1970. On sait que le président fondateur, M. Julien Goddard, s'est occupé activement de ce club de 1965 à nos jours. Présentement, c'est M. Réjean Bibeau qui est au poste de président. Il remplace M. Yvon Turcotte qui avait présidé le club pendant la saison 1967-1968. Le club de motoneiges de Saint-Gabriel, fondé depuis bientôt cinq ans, possède dix règlements qui sont observés à la lettre. Ces règlements mentionnent en outre qu'il faut protéger la propriété privée en tout temps et en tout lieu. Il y aura des courses au club d'Autoneige Saint-Gabriel inc. Les dates de ces courses sont le 21 décembre, au terrain de courses A. Houle. Les courses ont toujours lieu à compter de 13h30 au même endroit. Le 4 janvier, le 25 janvier, le 22 février et le 15 mars sont les autres jours qui ont été fixés pour la tenue de ces compétitions. Plusieurs autres activités sont prévues pour cette saison au "paradis" de la motoneige à Ville Saint-Gabriel.

## Le club Optimiste s'occupe des jeunes

**VILLE SAINT-GABRIEL** ont reçu des casques protecteurs. Deux équipes, les Pee Wee et les Bantam ont reçu une trentaine de protecteurs pour compléter leur équipement de hockey. Les jeunes se sont rendus à ce souper du club Optimiste accompagné de deux entraîneurs des équipes, MM. Réjean Lambert et Jacques Baillargeon. A cette occasion, le club Optimiste en a profité pour remettre des trophées aux mêmes jeunes qui ont gagné un championnat à la balle cette été.

## A Saint-Michel Les débuts du Centre d'hébergement Brassard

St-Michel-des-Saints (JSO) — Une courte rétrospective s'impose en rapport avec le début des travaux de construction du Centre d'hébergement Brassard Inc. de St-Michel-des-Saints.

Les préliminaires du projet d'un Centre d'hébergement pour personnes âgées à St-Michel remontent au 6 mars 1967 alors qu'une résolution du conseil municipal autorisait le secrétaire, M. Vic. Laforest, à faire les démarches nécessaires au nom de la corporation municipale, et à s'informer auprès de la population relativement à ce foyer d'hébergement.

Une assemblée fut ensuite convoquée par M. Laforest le 22 juin à ce sujet et groupait alors le maire-suppléant, M. René Grégoire, qui agit comme président de l'assemblée, assisté du maître de cérémonie, M. Vic. Laforest, secrétaire-trésorier. Une assistance d'une centaine de personnes prenaient également place de même que deux invités d'honneur, soit MM. René Laforest, directeur du CERL et Raymond Trudeau, trésorier du Centre d'accueil Désy de St-Gabriel-de-Brandon. Un comité provisoire fut alors formé et avait comme président M. Vic. Laforest ainsi que six directeurs, soit MM. Normand Houle, René Grégoire, Edmond Bélsse, Gérard St-Georges et enfin Mmes Georges Trudel et Jean-Paul Marcol.

Cette assemblée fut suivie d'une autre en date du 26 mars 1969, cette fois pour enfin aboutir à la formation du comité du Centre d'accueil Brassard Inc. tel que nous le connaissons aujourd'hui. Rappelons également que le coût global du projet est de l'ordre de quelque \$318,000 et que la fin de la construction est prévue pour le 17 avril 1970.

• PLAN MISE DE COTE  
• EMBALLAGE GRATUIT  
• LIVRAISON

### MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS CHARGEX LA CARTE

1386, St-Olivier - T.-R.  
Tél.: 375-4123

A QUELQUES MINUTES DU CAP ET DE TROIS-RIVIERES

# MARCHE ST-ALEXIS

FERNAND BENOIT, prop. 880, Boul. St-Alexis St-Louis de France, Qué. Tél.: 378-1732

TOUJOURS DE LA VIANDE FRAICHE PREMIERE QUALITE A DES PRIX IMBATTABLES

|   |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|
| <br>FERNAND BENOIT<br>propriétaire | <b>STEAK DE RONDE</b><br>LA LB<br><b>79¢</b>         | <b>BOEUF DE PALETTE</b><br>LA LB<br><b>49¢</b> | <b>POINTE DE SURLONGE</b><br>LB<br><b>99¢</b>  | <b>BOEUF HACHÉ</b><br>3 LB + 1 <sup>25</sup><br>LB<br><b>45¢</b> | <b>STEAK HACHÉ</b><br>LB<br><b>69¢</b> |
| <b>LARD</b>   | <b>JAMBON</b>  | <b>POULET</b>                                  | <b>VEAU</b>                                    |  |  |
| SOC DU EPAULE LB 69¢  | SAUCISSE Lard et Boeuf 3 livres \$ 1 00              | CUISSE OU POITRINE DE POULET FRAIS LA LB 49¢   | POULET Canada Cat. Utilité 5 à 7 livres LB 49¢ | RÔTI DE VEAU CROUPE OU FESSE 79¢                                 | ROLL DE VEAU désossé, roulé LB 89¢     |
| CHOP DE LARD LB 89¢   | <b>BACON</b> PAQUET 1 LIVRE <b>69¢</b>               | <b>SPÉCIAUX POUR CONGÉLATEURS</b>              |  | SOC DU EPAULE 79¢  | FOIE DE VEAU des Champs LB 49¢         |
| <b>JAMBON PRESSÉ</b> "Fédéral" la livre <b>59¢</b>  | LARD et BOEUF HACHÉ - la livre 49¢ 3/\$ 1 39         | DEMI-BOEUF LB 47¢                              | DERRIÈRE DE BOEUF LB 57¢                       | <b>FRUITS ET LÉGUMES</b>   |  |
| <b>OEUFs</b> Canada Catégorie "B" douz. <b>59¢</b>  | BALONE TRANCHE OU EN MORCEAUX "WILSIL" LB <b>35¢</b> | DEMI-LARD LB 44¢                               | PATATES 25 LB <b>59¢</b>                       | CAROTTES 5/39¢   | TOMATES ROSES 49¢                      |
|   | <b>POULET PRESSÉ</b> "WILSIL" LB <b>55¢</b>          |  |  | BANANES 11c LB   | ORANGES SUNKIST 3 DOUZ 95¢             |

LIVRAISON GRATUITE : TROIS-RIVIERES - TROIS-RIVIERES-OUEST - CAP-DE-LA-MADELEINE ET LES ENVIRONS



(Téléphotos PC)

PLUS DE 50 PERSONNES ont connu une fin tragique, au cours de la journée d'hier, dans l'incendie, qui a détruit de fond en comble un foyer pour vieillards à Notre-Dame-du-Lac, situé à quelque 120 milles au nord-est de

Québec, dans le comté de Temiscouata. Le feu a débuté vers les six heures hier matin et l'on prétend qu'il a débuté dans une buanderie attenante au foyer.



UN POMPIER VOLONTAIRE de la municipalité de Notre-Dame-du-Lac s'affaire à maîtriser l'élément destructeur qui a anéanti le foyer pour personnes âgées. Plus de 30

pompiers volontaires ont prêté leur concours dans le but de combattre les flammes.

## A Notre-Dame-du-Lac

# 50 vieillards périssent dans les flammes

NOTRE-DAME-DU-LAC (PC) — Quatre cadavres ont été retirés hier midi des décombres fumants d'un foyer pour vieillards qui a été rasé au sol par un incendie, tôt hier matin, entraînant dans la mort de 50 à 60 personnes.

La Sûreté du Québec affirme que seulement 20 des 75 à 80 pensionnaires de l'institution ont réussi à

Le Repos du Vieillard, abritait 69 hommes âgés, dont 17 qui étaient infirmes et dans l'impossibilité de se déplacer sans aide et un personnel de quelque dix membres.

La plupart des victimes auraient été emprisonnées dans le dortoir, la pièce la plus grande de l'immeuble, lorsque les murs se sont effondrés.

Le directeur de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac a révélé que 18 pensionnaires de l'institution avaient été hospitalisés ainsi que quatre membres du personnel du foyer, soit trois femmes et le gardien de nuit.

Trois des patients souffrent de brûlures et vont demeurer à l'hôpital. Les autres seront dirigés vers des refuges temporaires aussitôt que possible.

Deux des membres du personnel ont affirmé à la police qu'ils avaient tout juste eu le temps de sauter par les fenêtres après

avoir constaté que l'immeuble flambait.

L'institution logeait dans une ancienne école construite il y a 75 ans.

Les flammes se sont propagées à trois constructions adjacentes, mais les occupants de ces dernières ont pu être évacués.

Outre les 18 vieillards, l'hôpital a recueilli également trois jeunes filles et la gardienne de nuit, tous quatre membres du personnel de l'institution incendiée.

Seulement quelques autres personnes parmi les 68 pensionnaires et une dizaine de membres du personnel de la maison Le Repos du Vieillard auraient échappé aux flammes en plus des 18 pensionnaires et les quatre employés qui se sont réfugiés à l'hôpital local.

L'état des trois sinistrés qui ont subi des brûlures n'est pas

grave, selon la directrice de l'hôpital qui a précisé que ces trois personnes n'avaient été brûlées qu'au deuxième degré, soit plutôt superficiellement.

Les recherches

Une trentaine de pompiers volontaires de Notre-Dame-du-Lac, Cabano, Ste-Rose et St-Eusebe continuent d'arroser les ruines fumantes de l'hospice afin de permettre aux policiers d'entreprendre la recherche des cadavres le plus tôt possible.

Les pompiers ont de plus combattu les flammes dans trois maisons avoisinantes où elles s'étaient communiquées mais que les occupants avaient eu le temps d'évacuer.

Selon la directrice de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac, qui a été parmi les premières personnes à se rendre sur les lieux du sinistre, les flammes se sont propagées avec une telle vitesse

à toute la vieille construction de bois de trois étages, qu'on croit qu'elles ont été causées par un court-circuit.

Pour leur part, un infirmier et une infirmière de l'institution ont raconté qu'ils ont eu tout juste le temps de sauter par les fenêtres quand ils ont aperçu l'élément destructeur.

On comptait 17 personnes cloquées au lit parmi les quelque 69 pensionnaires et il y avait une dizaine de membres du personnel de l'institution au moment du sinistre.

Une quinzaine de personnes qui ont échappé aux flammes ont été transportées à l'hôpital local tandis que six ou sept autres ont trouvé refuge dans des maisons privées.

Autres nouvelles et photos de l'incendie de Notre-Dame-du-Lac à la page 32.

Le ministère avait répondu que le service était adéquat et suffisant

## Des pressions avaient été faites pour la construction d'une maison moderne

NOTRE-DAME-DU-LAC (PC) — Le conseil municipal de Notre-Dame-du-Lac avait adopté, il y a un an et demi, une résolution préconisant la construction d'un foyer à l'épreuve du feu pour abriter les vieillards, a déclaré hier le maire de la localité, M. René Bérubé.

La requête avait été transmise au ministère de la Famille et du Bien-Être et la municipalité espérait recevoir une subvention. Le ministère a répondu que le service pour vieillards était déjà suffisant et adéquat.

Dans sa résolution, le conseil notait qu'il y avait risque d'incendie au Repos du Vieillard.

Le foyer pour vieillards a été rasé par le feu, hier matin, et les autorités croient que l'incendie aurait fait au moins 50 victimes.

Le député de Temiscouata, M. Montcalm Simard, aurait également fait des démarches pour obtenir la reconstruction d'un

foyer pour personnes âgées. Sa requête aurait été rejetée.

Au moment de l'incendie, le foyer abritait entre 71 et 78 personnes. On ignore leur nombre exact, tous les dossiers ayant été détruits par le feu. Il y a une vingtaine de survivants.

Le coroner de la morgue provinciale du Québec, M. Paul-E. Magnan, a déclaré qu'à 18 heures hier, 14 corps avaient été retrouvés.

L'identification sera très difficile, a précisé M. Magnan, car les cadavres ont été calcinés.

Selon le chef des pompiers, M. Joseph Gagnon, le sinistre aurait commencé dans la chambre d'abord à procurer aux vieillards à fournaise et aurait été causé par une explosion. "A mon arrivée, il était déjà trop tard, a précisé M. Gagnon, on entendait des cris et des lamentations".

Il a fallu faire appel aux pompiers de Saint-Eusebe, Cabano et Sainte-Rose-du-Désert.

L'hôpital Notre-Dame-du-Lac, dirigé par les Filles de Jésus,

a accueilli les survivants, dont trois étaient légèrement blessés. Plusieurs religieuses de l'hôpital avaient participé au sauvetage avant l'arrivée des pompiers.

## Cloutier: Les normes de sécurité étaient respectées

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Être, M. Jean-Paul Cloutier, a affirmé, hier à l'Assemblée nationale, que le Repos du Vieillard de Notre-Dame-du-Lac rencontrait les normes de sécurité telles qu'édictées par les ministères du Travail et de la Main-d'Œuvre et des Travaux publics.

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, et le député de Temiscouata, M. Montcalm Simard, ont uni leurs voix pour

exprimer aux familles éploquées et à la population de ce petit village leurs condoléances.

Tous ont mis l'accent sur la nécessité de doter les personnes âgées de foyers à sécurité maximum.

M. Lévesque a dit qu'il avait constaté, pendant la campagne électorale de 1966, lors de son passage au Repos du Vieillard en sa qualité de ministre de la Famille et du Bien-Être, que l'institution était un "nid à feu".

Il avait recommandé qu'elle soit condamnée "parce qu'il y avait quelque chose de scandaleux, qui frisait le criminel".

• Les lunettes d'Apollo-11 à Ottawa page 33

• Vancouver et Buffalo dans la nationale page 27

• Jaster échangé pour Britton page 27

L'emprunt le plus onéreux jamais contracté par l'Hydro-Québec

## La Commission hydro-électrique emprunte \$50 millions sur le marché américain

QUÉBEC (PC) — M. Mario Beaulieu, ministre des Finances, a annoncé hier à l'Assemblée nationale que la Commission hydro-électrique du Québec avait lancé un emprunt de 50 millions sur le marché américain.

Les obligations porteront un intérêt de 9 3/4 p.c. à dater du 15 décembre 1969, et viendront à échéance le 15 décembre 1995. L'Hydro aura le droit de les racheter par anticipation à partir du 15 décembre 1984.

Les obligations, offertes au prix de \$98.75 pour chaque tranche de \$100, donneront un rendement annuel de 9.88 p.c.

Il s'agit là, a déclaré le ministre des Finances, de l'emprunt le plus onéreux jamais contracté par l'Hydro-Québec. Il ira s'ajouter aux fonds généraux de la Commission et servira à financer son programme de construction.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la déclaration en Chambre, M. Beaulieu n'a pas exclu la possibilité que le prix de l'électricité à la consommation soit majoré d'ici peu. Il a ajouté qu'il comptait s'entretenir de cette question avec les dirigeants de l'Hydro.

M. Beaulieu a longuement exposé les circonstances dans lesquelles l'Hydro avait été amenée à contracter un emprunt à un taux si élevé.

"En raison, dit-il, de l'inflation qui prévaut aux États-Unis et au Canada, et du resserrement d'impôt décrété par les autorités monétaires américaines, afin de combattre l'inflation, les taux d'intérêt sur les obligations émises par les emprunteurs de qualité aux États-Unis ont considérablement augmenté durant l'année 1969 et sont actuellement à des niveaux sans précédent".

M. Beaulieu a rappelé les emprunts antérieurs contractés par le gouvernement québécois au l'Hydro, et en a comparé les divers taux.

D'autre part, le ministre voit dans le fait que l'Hydro ait réussi à lever un emprunt de cette envergure sur un marché aussi difficile "un indice du maintien de la qualité du crédit de l'Hydro et de la province de Québec".

Prenant ensuite la parole, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage qui avait été, en son temps, ministre des Finances, a déclaré que c'est la première fois qu'il entend un ministre des Finances essayer aussi longuement de justifier le taux d'intérêt en annonçant un emprunt.

"C'est comme l'enfant qui rentre chez lui, qui a commis un mauvais coup et qui se dépêche de raconter une histoire toute babouillée à sa mère, pour tenter de s'excuser au cas où elle le saurait par d'autres".

## SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| Bandes illustrées | 39          |
| Bourses           | 30          |
| Cloisées          | 37-38-39    |
| Convocations      | 39          |
| Mots croisés      | 39          |
| Nécrologie        | 39          |
| Radio-T.V. Cinéma | 18          |
| Sports            | 25-26-27-28 |

## LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Le président d'une manufacture de lainage: "Messieurs, une bonne nouvelle! Nos laboratoires viennent de mettre au point une mite qui mange les tissus synthétiques".

CREMERIE DES TROIS-RIVIÈRES  
100, ST-JACQUES, 104-1047  
Le service qui ne fait pas attendre.

Avec un budget d'un million de dollars...

## L'OLF donnera aux Québécois les outils nécessaires pour le bon parler français

QUÉBEC (PC) — Dans son programme de revalorisation de la langue au Québec, l'Office de la langue française s'emploiera d'abord à procurer aux Québécois les outils nécessaires au bon parler français; le vocabulaire et un lexique dans les diverses sphères de l'activité sociale et économique.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse donnée par le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Trépanier, mardi, au cours de laquelle le ministre a dévoilé les grandes lignes d'action de l'Office dont les pouvoirs ont été accrues par l'adoption du bill 63 portant sur la promotion de la langue française.

Le programme prévoit également un effort systématique de diffusion, dans tous les milieux de la province, pour y susciter l'usage général et constant d'un français de qualité.

Le geste que vient de poser le gouvernement, a dit M. Trépanier, exige la participation positive des citoyens à tous les paliers de notre société.

"Bien entendu, la langue est l'affaire du gouvernement, mais ce n'est pas seulement l'affaire du gouvernement.

"C'est bien davantage dans les faits, dans la vie quotidienne que se manifeste une volonté collective de redressement.

"Le ministère des Affaires culturelles au lieu de parler du français veut faire en sorte que tous les citoyens le parlent parce qu'ils l'estiment nécessaire".

Le programme préliminaire de l'Office se situe en six points, comme l'a expliqué le ministre.

Il s'agit d'abord de normaliser les termes afin de garantir la justesse et la qualité des mots.



(Photo Gilles Berthiaume)

### Conférence de presse à l'hôpital Saint-Joseph

L'HOPITAL SAINT-JOSEPH DE LA TUQUE passera officiellement aux mains du ministère de la Santé dans un avenir rapproché. C'est ce qu'a déclaré le docteur Victor Potvin, au cours d'une conférence de presse lundi après-midi à l'hôpital Saint-Joseph. Sur la photo, de droite à gauche (premier plan), M. J.-O. Lejeune, soeur Aline

Jutras, directrice-générale de l'hôpital, M. André Leduc, député du comté de Lavolette, le docteur Philippe Gilbert, soeur Laura Turmel, le docteur Gaston Tremblay, M. Georges Motte, le maire Lucien Filion et le docteur David Beaulieu.

Une hausse de l'ordre de \$8,000

## Une somme de \$42,000 est consacrée au budget de l'enlèvement de la neige

LA TUQUE (M.A.) — La somme consacrée au budget pour l'enlèvement de la neige et le sablage a fait un bond de \$8,000 cette année puisque le gé-

rant municipal, M. Léo Archambault, a prévu un total de \$42,000 à cet effet comparativement à \$34,000 l'an dernier. Il faut dire que le gérant municipal avait de bonnes raisons de faire grimper ainsi la somme prévue au budget puisqu'il en a coûté l'an dernier, à la municipalité pas moins de \$50,673.75 pour effectuer les travaux de déneigement.

La dernière saison hivernale, on s'en souvient, a été fertile en tempêtes de neige et avant la fin de l'année 1968, la plupart des municipalités avaient déjà défoncé le budget prévu pour le déneigement. Fort de cette expérience, le département de la voirie de la ville de La Tuque a

pris tous les moyens cette année pour faire face à la musique et selon les dires de son surintendant, M. Anatole Vézina, le département de la voirie ne se laissera pas déborder cette année par dame température.

Les effectifs de la municipalité affectés au déneigement s'énumèrent comme suit: Six tracteurs, deux souffleuses, cinq chartrues, une chargeuse et un nombre suffisant de camions pour pouvoir parer à toute éventualité. La ville envisage en plus d'acheter une sableuse et

un autre tracteur. Une quinzaine d'employés permanents travaillent à la voirie et seront disponibles en cas de tempêtes. D'autres employés peuvent même être embauchés temporairement si l'effectif ne s'avère pas assez considérable.

Les travaux de déneigement commencent normalement à minuit mais si une tempête fait fureur au milieu du jour, le service de déneigement entre en action lorsque la chute de neige a atteint trois pouces.

### Distribution du nouvel annuaire téléphonique

LA TUQUE (M.A.) — La compagnie Télébec Ltée, de la Tuque, a entrepris la semaine dernière la distribution du nouvel annuaire téléphonique. Cette année, la page couverture est d'un bleu très attrayant et le lettrage est blanc.

Le nouvel annuaire, le plus volumineux dans l'histoire de la compagnie, contient un total de 116 pages, incluant une section

classifiée de 65 pages. Cette dernière contient 491 classifications dont 64 sont nouvelles ou changées. Ceci est une indication des nombreux changements qui s'effectuent dans notre municipalité d'année en année.

Le nom le plus populaire est toujours "Tremblay" avec 126 inscriptions et "Bouchard" suit toujours en seconde place avec 52 inscriptions.

Le maire Filion parlant de M. Archambault

## La ville ne peut laisser partir un tel gérant

LA TUQUE (M.A.) — "La ville de La Tuque ne peut pas se payer le luxe de laisser partir un gérant municipal de la trempe de M. Léo Archambault." C'est ce qu'a déclaré le maire Lucien Filion, lundi

après-midi, au cours d'une discussion qui portait sur la situation actuelle de la ville de La Tuque.

Le maire Filion n'a pas caché son admiration pour

le gérant Archambault et il a clairement indiqué que La Tuque avait besoin du gérant actuel pour continuer sa poussée progressive, principalement en ma-

tière de tourisme. On sait que le sujet est fortement discuté depuis un certain temps par les citoyens des villes de La Tuque et de Grand'Mère.

### Un taux provisoire de la taxe

ST-ELIE DE CANTON (M.B.) — Lors de leur dernière réunion, les membres de la Commission scolaire de cette municipalité ont adopté la résolution suivante, à savoir: M. Robert Garceau propose et il est résolu que le taux des taxes provisoires pour l'année scolaire 1969-70 est fixé à 70 pour cent du taux des taxes scolaires de l'année 1968-1969.

Ce taux sera de \$3 du cent d'évaluation et est imposé provisoirement sur l'évaluation imposable de \$1,039,100, pour 1969-1970. Le tout a été adopté à l'unanimité.

M. J.-Oscar Samson est le secrétaire de cette Commission scolaire.

### Elections à la division forestière du Saint-Maurice

LA TUQUE (M.A.) — Les élections annuelles de l'Union Internationale des employés professionnels et de bureau au local 389, division forestière du Saint-Maurice, ont eu lieu du 7 au 17 novembre dernier. Les membres qui ont été élus formeront l'exécutif pour l'année 1969-70.

Au cours de cette élection, M. Don Therrien a été porté à la présidence et M. Claude DeGrandmont à la vice-présidence. À la trésorerie, c'est M. Marcel Dumont, qui occupera le poste tandis que M. Richard Doré a été élu comme secrétaire-correspondant. Deux employés seront directeurs au mesurage, soit MM. Guy Leclerc et Georges Chouinard. MM. Berchmans Hubert et Guy Veilleux seront directeurs des commis en forêt et M. Gilbert Guillet sera directeur à La Tuque. Les trois syndicats seront MM. Emile Cantin, Gérard Delisle et Harry Mercier.



(Photo Gilles Berthiaume)

M. LUCIEN VEILLETTE (gauche) a été porté à la présidence du club Richelieu de La Tuque, au souper hebdomadaire de lundi soir. Il succédera ainsi au président Lionel Fortin (droite) qui a montré beau-

coup d'initiative et de dynamisme au cours de son mandat. La remise des pouvoirs aura lieu au début de janvier 1970.

### M. Lucien Veillette est élu à la présidence du club Richelieu

LA TUQUE (M.A.) — M. Lucien Veillette a été porté à la présidence du club Richelieu, au souper hebdomadaire, lundi soir, et c'est lui qui dirigera les destinées du club pour la prochaine année. La remise des pouvoirs doit s'effectuer au début de janvier. Outre l'élection du nouveau président, le dernier souper Richelieu a donné lieu à la remise d'un cadeau-souvenir aux journalistes en appréciation pour la collaboration manifestée par ces derniers. Le responsable de la presse au club Richelieu, M. Pierre Guilbeault, a remis un cadeau-souvenir au confrère Denys Robichaud, du poste CFLM, tandis que le Richelieu Jean Trépanier en faisait autant envers Marcel Aubry du journal Le Nouvelliste.

M. Jean-Louis Colbert a également été élu par le club Richelieu de La Tuque pour représenter ce dernier comme candidat au poste de gouverneur régional, lors du congrès qui se tiendra à Ottawa au mois de février.

La direction du club Richelieu a annoncé que le gérant municipal, M. Léo Archambault, serait le conférencier la semaine prochaine à l'occasion d'un souper mixte. J. Archambault traitera probablement du camping à La Tuque.

PLAN MISE DE COTE  
EMBALLAGE GRATUIT  
LIVRAISON

## MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS CHARGEX LA CARTE

1386, St-Olivier - T.R.  
Tél.: 375-4123

A COMPTER DE:  
**MARDI le 2 déc.**  
LA SALLE A MANGER  
ET LE PIANO BAR  
DU 15e  
OUVERT JUSQU'A 2h. A.M.  
TOUS LES JOURS

**PLACE Le Marquis**  
5½ pièces chauffées  
Prix \$110 par mois  
390, rue DE MESY  
CAP DE LA-MADELEINE  
Tél.: 376-4807  
Prenez vos Tibbeaux jusqu'au  
Boul. Grandes Prairies  
et suivez les panneaux  
indicateurs

Comment mieux tenir  
**UN DENTIER**  
plus longtemps

Vous dentier vous gêne-t-il et vous embarrasse-t-il, en se relâchant et tombant quand vous mangez, parlez ou riez? Dans ce cas, assurez-vous de la **FASTETH**. Le **FASTETH** maintient les prothèses plus longtemps — et plus confortablement aussi. Vous mangerez mieux. Riez librement. Le **FASTETH** ne radote pas et ne produit nul effet gonfleur, pommé ou pâteux. Le **FASTETH** est un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre **FASTETH** à tout rayon de produits pharmaceutiques.

A QUELQUES MINUTES DU CAP ET DE TROIS-RIVIÈRES

# MARCHE ST-ALEXIS

FERNAND BENOIT, prop. 880, Boul. St-Alexis St-Louis de France, Qué. Tél.: 378-1732

TOUJOURS DE LA VIANDE FRAICHE PREMIERE QUALITE A DES PRIX IMBATTABLES

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>STEAK DE RONDE</b><br>LA LB<br><b>79¢</b> | <b>BOEUF DE PALETTE</b><br>LA LB<br><b>49¢</b> | <b>POINTE DE SURLONGE</b><br>LB<br><b>99¢</b> | <b>BOEUF HACHÉ</b><br>3 LB 1.25 LB<br><b>45¢</b> |
|  |  |   | <b>STEAK HACHÉ</b><br>LB<br><b>69¢</b>           |

Avec chaque commande de viande nous donnons un os à soupe... N'oubliez pas de le demander!

| LARD   | JAMBON  | POULET   | VEAU  |
|--|---|--|---|
| SOC OU ÉPAULE LB <b>69¢</b>                        | <b>SAUCISSE</b><br>Lard et Boeuf<br>3 livres \$ <b>1.00</b>   | CUISSE OU POITRINE DE POULET FRAIS LA LB <b>49¢</b>          | <b>RÔTI DE VEAU</b> 95¢ désossé, roulé LB 89¢ |
| CHOP DE LARD LB <b>89¢</b>                         | <b>BACON</b> 69¢<br>PAQUET 1 LIVRE                            | <b>POULET</b> Canada Cat. Utilité 5 à 7 livres LB <b>49¢</b> | <b>SOUC OU ÉPAULE</b> 79¢                     |
| <b>JAMBON PRESSÉ</b> 59¢<br>"Fédéral" la livre     | <b>LARD et BOEUF</b> 3/\$ <b>1.39</b><br>HACHÉ - la livre 49¢ | <b>SPÉCIAUX POUR CONGÉLATEURS</b>                            | <b>FOIE DE VEAU</b> des Champs LB 49¢         |
| <b>OEUFs</b> Canada Catégorie "B" douz. <b>59¢</b> | <b>BALONE</b> TRANCHÉ OU EN MORCEAUX "WILSIL" LB <b>35¢</b>   | <b>DEMI-BOEUF</b> LB <b>47¢</b>                              | <b>FRUITS ET LÉGUMES</b>                      |
|  | <b>POULET PRESSÉ</b> "WILSIL" LB <b>55¢</b>                   | <b>DERRIÈRE DE BOEUF</b> LB <b>57¢</b>                       | CAROTTES <b>5/39¢</b>                         |
|  |   | <b>DEMI-LARD</b> LB <b>44¢</b>                               | TOMATES ROSES <b>49¢</b>                      |
|  |   |  | BANANES 11¢ LB                                |
|  |   |  | PATATES <b>25 59¢</b>                         |
|  |   |  | ORANGES SUNKIST 3 DOUZ <b>95¢</b>             |

LIVRAISON GRATUITE : TROIS-RIVIÈRES - TROIS-RIVIÈRES-OUEST - CAP-DE-LA-MADELEINE ET LES ENVIRONS

Administration centralisée à la Régionale des Vieilles Forges

## La construction d'un édifice de \$285,000 a débuté hier

TROIS-RIVIERES (RN) — Le contrat de construction du Centre administratif de la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges a été signé hier entre les dirigeants de la Régionale et le représentant de l'entrepreneur Tellier et Groleau de Trois-Rivières, qui fera l'érection de l'édifice au coût de \$285,000. Le coût initial de construction était de \$306,000.

### L'édifice

La bâtisse qui est construite sur la rue Foucher à l'arrière des bureaux de la Commission des Écoles Catholiques de Trois-Rivières, aura deux étages et comprendra une superficie de 16,000 pieds carrés uniquement en bureaux. L'édifice sera entièrement chauffé à l'électricité selon les normes de sécurité de

l'Hydro-Québec et du ministère de l'Éducation, établies par le service de l'équipement.

### Le personnel

Le personnel administratif de la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges comprend 70 personnes qui administreront d'une façon ou d'une autre, un budget annuel de près de 13,000,000. C'est donc dire que les locaux actuels qui sont logés

qui a été abaissé à la suite des recommandations du ministère de l'Éducation.

L'architecte est Maurice Denoncourt, tandis que les ingénieurs sont Gaudreau et Ouellette, Provencher et Desjardins pour la partie de la mécanique et Labrecque et Vézina pour ce qui regarde la structure. Les travaux ont débuté mardi après-midi et l'entrepreneur s'attend que l'édifice soit livré en juin 70.

dans l'ancienne résidence des Frères de l'école Saint-Sacrement, ne répondent plus au besoin.

"Dans le nouvel édifice le travail administratif sera plus efficace alors que tous les bureaux seront concentrés dans un même bloc.

Présentement, notre personnel doit constamment se déplacer d'un endroit à l'autre, car

une partie de nos services se situent dans une maison privée que nous occupons sur la même rue. Nous payons en loyer une somme de \$575 par mois pour tous les locaux dont nous nous servons pour l'administration, ce qui représentera une économie pour la Régionale quand nous serons chez-nous", a dit M. Richard Rochefort, président, à la signature du contrat.



(Photo Roland Lemire)

LE CONTRAT DE CONSTRUCTION du Centre administratif de la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges a été signé, hier après-midi. Tellier et Groleau a obtenu le contrat au coût de \$285,000. On reconnaît sur cette

photo, de gauche à droite, MM. Laurent Tellier, Jacques Rinfret, Richard Rochefort, président de la Régionale, Maurice Denoncourt, architecte et Fernand Duchaine, secrétaire-administrateur de la Régionale.

C'est l'année des élections!

## Le budget de Trois-Rivières est abordé avec humour

TROIS-RIVIERES (par F.G. et B.C.) — L'étude du budget s'est amorcée, lundi dernier, au cours de l'après-midi, alors que les conseillers ont rencontré deux services d'importance majeure: le service des Loisirs, soit son directeur, M. Alvin Doucet et la Commission du Centre culturel, présidée par M. André Brousseau.

Les deux seuls absents à cette séance présidée à tour de rôle par le maire René Matteau et le maire suppléant, M. Florent Groleau étaient les deux conseillers-commissaires de l'Expo, MM. Giguère et Lefrançois, alors à Chicago où ils assistaient au congrès annuel des Expositions, en compagnie du président Roland Nobert et du

secrétaire-administrateur Jean Alarie.

Un début dans un début de bonne humeur et d'humour.

On peut dire sans crainte de fausser les faits que l'étude du budget a débuté dans un climat de bonne humeur, d'humour et de bonne entente, sauf peut-être la courte prise de bec mettant en cause les conseillers Pigeon et Gouneau mais celle-ci entraînait plutôt dans le cadre de la séance régulière. D'abord, on peut résumer le dialogue suivant qui s'est déroulé comme entrée en matière:

Le gérant Lord: "Pour 1970, je n'ai aucun slogan ou motto à suggérer, sinon économie, austerité, prudence etc..."  
Le conseiller Fernand Colbert:

(avec un sourire en coin) "Dépensons, c'est l'année... des élections".

Le maire René Matteau: "En '66, le conseil avait dépensé sans compter avant les élections et l'administration municipale a terminé l'année fiscale avec \$325,000 de déficit, ce qui a obligé le nouveau conseil, celui que j'ai l'honneur de présider, à titre de maire, d'accroître le taux de la taxe de \$0.25 du \$100".

Le conseiller Léo Pigeon: "Nous pourrions sauver entre \$50,000 et \$60,000 en évitant des

dépenses inutiles et des subventions exagérées". En un mot, M. Pigeon ne semble pas trop favorable aux nombreuses réceptions accordées par la ville et il préconise un juste milieu de ce côté sans être cependant anti-social.

Le conseiller Antoine Gauthier: "Il y a plusieurs solaires que la ville paie inutilement à des gens qui ne font rien..."

L'étude du budget se continuera la semaine prochaine, de façon à ce qu'il soit adopté définitivement lundi, le 2 février 1970.

L'auteur du rapport sur la circulation

### M. Philip Ewart visite la Chambre de Commerce

TROIS-RIVIERES (B.C.) — M. Philip Ewart, l'auteur du rapport de la circulation et du stationnement, à Trois-Rivières, prononcera une causerie, ce soir, devant les membres de la Chambre de Commerce trifluvienne.

"Le génie en circulation, technique d'avant-garde", tel sera le sujet de sa conférence, laquelle sera suivie d'un forum sur les problèmes de la circulation et du stationnement dans le centre-ville. Les panelistes seront

le lieutenant Jean Champagne de la police de Trois-Rivières, M. Jean-Paul Dorion, directeur du service des Travaux publics de la cité, M. Pierre Lacoursière, ing., président du comité de circulation et de stationnement de la Chambre de Commerce et M. Fernand Lajoie, président de l'Association des marchands du Carré des Forges.

Les agapes auront lieu à 18h. 30 au restaurant Le Carignan, sous la présidence de M. Marc Germain.

Le parc de l'Île Saint-Quentin?

### "Ça regarde le Cap et Trois-Rivières" (le maire Montour)

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES-OUEST — Maire Montour: "Je suis contre... tout cela ne regarde que Trois-Rivières et le Cap".

Conseiller Dugré: "De toute façon on ne s'y baignera plus et... pourquoi prendrions-nous les troubles des autres?"

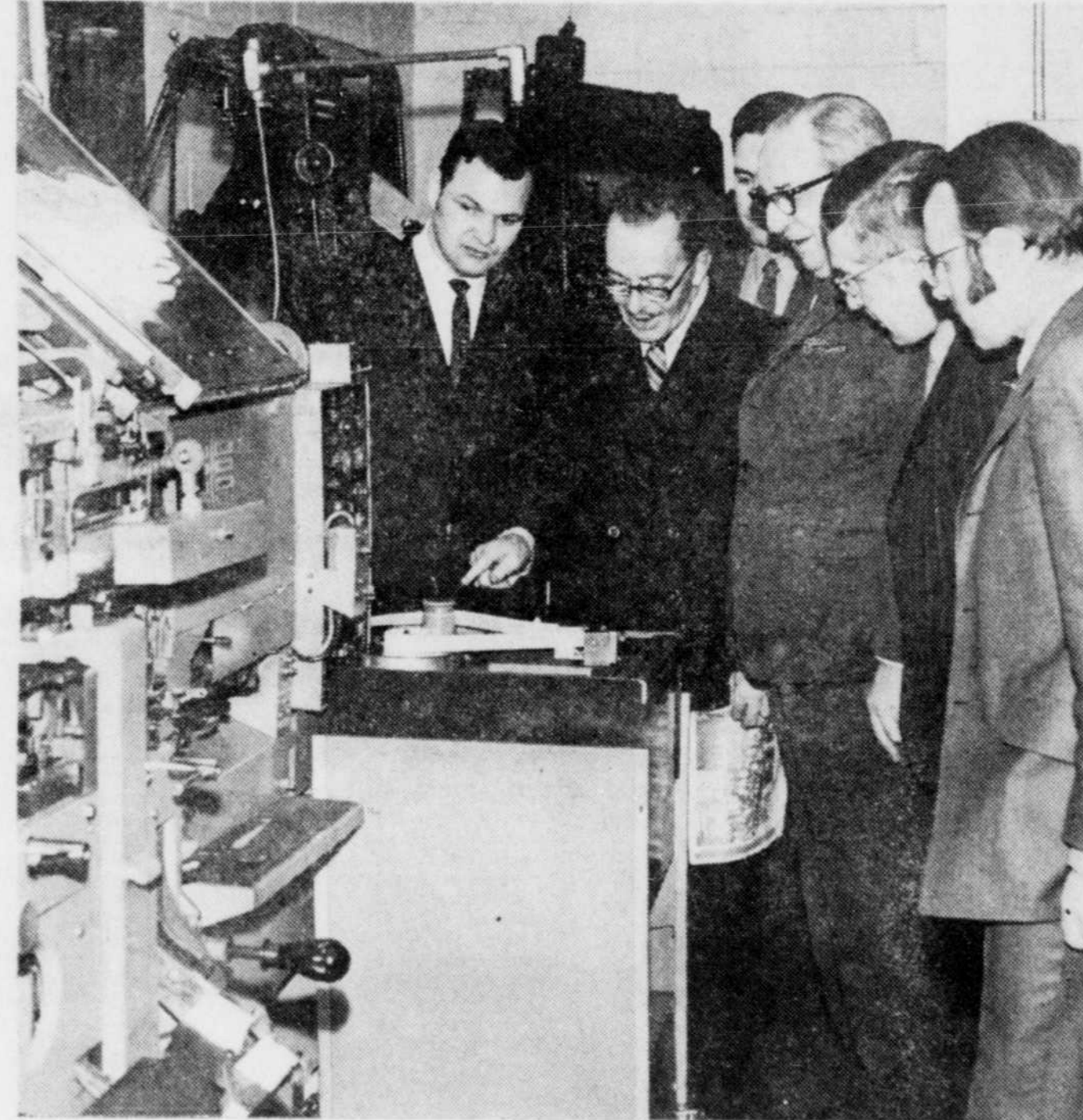
Conseiller Guilbert: "Ouais..."

Voilà brièvement, la réaction des dirigeants municipaux de Trois-Rivières-Ouest, après avoir pris connaissance d'une résolution adoptée par la Chambre de Commerce du Cap-de-la-Madeleine. Cette résolution enjoignait les édiles d'appuyer et de promouvoir la formation, dans un délai le plus court possible, d'une commission métropolitaine (Cap, T.R., T.R.O.), laquelle s'occuperait du développement du parc de l'Île Saint-Quentin.

Entre autres, le texte de la résolution de la Chambre de Commerce du Cap, mentionnait que la fusion

de certains services municipaux entre les trois villes, fait l'objet de plusieurs suggestions et recommandations, à différents niveaux, depuis quelque temps. La réponse du maire Montour et de ses conseillers est tombée séchement, en quelques secondes seulement. Tout juste le temps de prendre connaissance du contenu de la résolution... "NON!"

**CHAT SEMI-ANGORA**  
PERDU SAMEDI  
aux environs de la rue St-Maurice à Trois-Rivières.  
Récompense promise  
TÉL.: 375-5224



### Le carré des Forges dans le quadrilatère du Nouvelliste

L'ATELIER de NOTRE journal fonctionnait devant un auditoire hier soir, comme tous les autres départements d'ailleurs: c'était la visite des marchands du centre-ville

de Trois-Rivières, ceux qui sont groupés dans l'Association du Carré des Forges.

### Le feu à la maison et à l'auto

Cap-de-la-Madeleine (J.R.L.) — Les pompiers du Cap-de-la-Madeleine sont intervenus hier matin, vers 7 heures et 38, pour éteindre un début d'incendie au domicile de Mme R. Caron, 490 rue Ledue.

Le début d'incendie avait été causé par un surplus d'huile dans un appareil de chauffage.

Auto en feu

Une automobile propriété de Sérafin Automobile a pris feu, hier vers midi et 10, lorsque le carburateur a fait explosion. La voiture se trouvait à ce moment, devant le 49 A rue St-Alphonse. Le véhicule était à ce moment devant le 49 A rue St-Alphonse.

Les pompiers ont été mandés. Ils ont éteint les flammes en quelques minutes.



Monsieur A.L. Irving, vice-président exécutif de la Compagnie "Les Pétroles Irving", est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Elzéar St-Arnauld comme Gérant de District pour la Compagnie "Les Pétroles Irving", pour la région de Trois-Rivières. Monsieur St-Arnauld est un homme d'affaires bien connu de Trois-Rivières et de toute la région de la Mauricie, et on le rencontre dans plusieurs associations sociales et charitables, en plus d'être un échevin actif de Trois-Rivières-Ouest. Le Bureau de la Compagnie "Les Pétroles Irving" est situé au 3200 de la rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

### FILLE DEMANDÉE

Commis de bureau avec expérience demandé pour travail général et comptabilité.

ÉCRIRE EN DONNANT LES DÉTAILS A

C.P. 668, Dept. 340, Le Nouvelliste, Trois-Rivières.

**AVIS AUX PROFESSEURS DE MUSIQUE**  
Les Festivals de Musique du Québec Inc., Section de la Mauricie.  
Date limite d'inscriptions: 19 décembre 1969.  
Formulaires d'inscriptions disponibles à:  
**LA MAISON BELLEVILLE**  
75 Des Forges  
Trois-Rivières  
Tel. 374-8575

Pour le temps des Fêtes.  
Pour le futur marié  
**HABITS SUR MESURE \$65.00**  
Vous choisissez le style qui vous habille le mieux. Livraison 3 semaines.  
**LAMBERT & CLOUTIER**  
Rue Champflour T.R.

c'est un secret de **polichinelle**

- M. Maurice Demontigny, maire de St-Louis-de-France est heureux d'avoir été élu maire de sa localité. Il n'entre pas dans ses projets immédiats ou futurs de se présenter au sein du Parti québécois. La politique provinciale ne l'attire aucunement. Ses efforts actuels se concentrent à bien servir ses concitoyens de St-Louis-de-France. Monsieur le Maire a confiance dans la fusion prochaine du Cap-de-la-Madeleine, de St-Louis-de-France et des deux autres municipalités qui formeront la ville de l'avenir.
- Jacques Livernoche co-proprétaire du restaurant de la Place Royale avec M. Gaston Nobert, n'est jamais à court d'idées. Après avoir lancé la Bavaroise à Trois-Rivières-Ouest, son restaurant de la Place Royale ouvrira à partir d'aujourd'hui un piano-bar unique en son genre. Que nous réserve ce sportif homme d'affaires? C'est le secret des dieux.
- Marc Tessier, gérant de la cité de T.R.O. et kiwanien par surcroît, recevra en compagnie de ses confrères, la cargaison de ballons téléphoniques de la ville dans la soirée de vendredi. Cette initiative a pour but d'amasser des fonds pour les oeuvres du club, soit ceux que versera la compagnie Bell Canada pour la distribution des annuaires à domicile.
- A compter de deux heures de l'après-midi, lundi prochain, se tiendra à l'hôtel de ville de Trois-Rivières-Ouest, la clinique de sang du Kiwanis de cette ville. Non seulement le public en général est-il invité à contribuer, mais aussi la totalité des membres de cet organisme de bienfaisance: même ceux qui n'ont pas de "bon sens".
- La commission scolaire Chavigny se veut être un gouvernement itinérant pour mieux comprendre les problèmes de chacun des secteurs sous sa juridiction. Ainsi, le 8 décembre, à l'invitation de M. Arthur Duplessis, le commissariat siégera à la salle de l'école St-Etienne des Grès au lieu de la faire au local régulier du secrétaire de la Côte Richelieu à Trois-Rivières-Ouest.
- M. Antoine Gauthier, l'un des conseillers municipaux les plus efficaces et en même temps des plus humbles, songerait lui aussi à occuper le fauteuil de maire. Les pressions ne manquent pas à son endroit et viennent de toutes parts. C'est un Trifluvien authentique, un athlète qui est demeuré populaire; il s'est avéré un conseiller prudent et consciencieux. C'est ce qu'on pense en plusieurs milieux.
- A la dégustation de vins et fromages pour fêter les 25 ans de prêtrise de l'abbé Paul-Aimé Trépanier, curé de St-Jean Baptiste de la Salle Paul Julien qui présente l'adresse commença son texte à la manière d'un sermon en disant: "Bonum vinum laetificat cor hominis" le bon vin réjouit le cœur de l'homme; au livre de la sagesse, chapitre 20 (vin) verset 116 (versez sans cesse) ce qui eut pour effet de dérider l'auditoire.

Après une discussion

# La municipalité décide d'acheter des pneus rechapés d'une maison trifluvienne

NICOLET (R.L.) — Le conseil de ville de Nicolet recevait à sa dernière séance des soumissions afin d'effectuer l'achat de quatre pneus pour la niveleuse du département de la voirie locale. Devant les prix élevés des soumissions, le conseiller Gérard Lupien a suggéré que l'on considère sérieusement l'achat de pneus rechapés, d'après les offres qui avaient déjà été soumises à la localité.

Or, après quelques minutes de discussion et d'hésitation le conseiller Clément Roy a finalement proposé que la ville effectue l'achat de quatre pneus rechapés de Parent et Lachance, de Trois-Rivières, au prix de \$102.50 chacun, en plus de la taxe de vente provinciale.

Avant d'en venir à cette décision, le secrétaire-trésorier de la ville, M. Georges Biron, avait ouvert les soumissions de quatre maisons d'affaires de la région qui offraient à la localité 2,3 pneus neufs pour la niveleuse.

M. Jérôme Pelletier, propriétaire de Handy Andy, de Nicolet, a offert quatre pneus à la ville au prix de \$195 chacun, pour un total de \$842.40, taxe de vente comprise. Il allouait 20 dollars pour deux vieux pneus que la ville désirait échanger.

Pour sa part, Valcoisation Rapide enl., du Cap-de-la-Madeleine, a suggéré un prix de \$217 du pneu pour un total de \$868 en plus de la taxe de vente. L'entreprise ajoutait une somme de

\$8 pour le posage de chacun des pneus. Par contre, elle allouait \$72 pour les vieux pneus.

De son côté, Parent et Lachance, dépositaire Firestone, de Trois-Rivières, a présenté une soumission de \$212.50 du pneu pour un total de \$850, taxe de vente non incluse.

Enfin, Jean-Paul Doyon, Lée, de Nicolet, a offert quatre pneus pour la somme de \$800 en plus de la taxe. Le soumissionnaire accordait une somme de \$40 pour les vieux pneus et chargeait le même montant pour le posage des nouveaux pneus.

Les membres du conseil ont étudié durant quelques minutes les quatre soumissions. M. Gérard Lupien a demandé au surintendant de la ville, M. Jean-Luc Lemire, si la niveleuse était en activité durant plusieurs heures durant une semaine et au cours de l'année. M. Lemire a expliqué qu'en moyenne, la niveleuse du département local de la voirie était en usage en moyenne 10 heures par semaine durant un an.

Le surintendant a en outre expliqué que durant l'hiver et tout particulièrement les grosses tempêtes, la niveleuse peut être utilisée sur une période de 16 heures environ par jour, mais cela très rarement.

Quoi qu'il en soit, les membres du conseil ont écouté les conseils du conseiller Gérard Lupien qui prônait l'économie dans l'achat de pneus pour la niveleuse.



(Photo Le Nouvelliste)

## Un Artisan reçoit la médaille Louis-Archambault

LA LOCALE DE PRINCEVILLE de la Société des Artisans a maintenant 1,189 certificats en vigueur; ce nombre était de 1,201 l'an dernier. Ces chiffres ont été communiqués à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres de la locale. À cette occasion, on a mis en évidence l'importance de la collaboration à donner à cette institution canadienne-française, une coopérative d'assurance-vice qui donne de nombreux services à ses membres, a-t-

il été expliqué. Au cours de la même manifestation, un serviteur de la cause des Artisans a été décoré de la médaille de l'Ordre Louis-Archambault. De gauche à droite, sur la photo: M. Léon-Jules Baril, président de la locale, M. Léon Verville de Warwick, administrateur régional, M. Clément Dubois, récipiendaire de la décoration et M. Rolland Bergeron, propagandiste.

Des soumissions demandées pour le 15 décembre

## Des travaux seront nécessaires à la nouvelle usine de filtration

NICOLET (R.L.) — Le conseiller Gérard Lupien, président de la commission de l'aqueduc au sein du conseil municipal, s'est élevé lors de la dernière séance contre le fait que les comptes d'électricité à la nouvelle usine de filtration ont presque doublé dernièrement.

Le conseiller a expliqué que le compte mensuel, qui était d'environ \$800 auparavant, est passé à \$1,300 ces temps derniers. M. Lupien a dit devant le conseil qu'il y avait certainement un moyen à apporter pour corriger la situation.

C'est ainsi que lors de la dernière séance régulière des édiles municipaux, le doyen des conseillers a suggéré l'achat d'un moteur à gazoline au coût de \$1,825. Ce montant comprend l'achat du moteur, les taxes et les frais d'installation par l'entrepreneur Jules Durand, de Nicolet.

Le conseiller Lupien a expliqué son point de vue et les améliorations apportées par cette nouvelle installation. Il a mentionné que la ville accorde à Jules Durand l'électricité au comptant pour un prix de \$1,625, et que les travaux soient effectués avant le 15 janvier 1970.

Certains conseillers se sont opposés à l'adoption de cette proposition prétextant que la ville devrait demander des soumissions parce qu'il s'agissait d'un montant assez élevé. Le conseiller Marc-Aurèle Gaudreault a alors demandé le vote sur la proposition du conseiller Lupien et c'est par quatre voix contre une que la décision du

ministre des richesses naturelles de la ville a été renversée.

Le conseiller Julien Lassonde est revenu à la charge pour proposer que la ville demande des soumissions à des entrepreneurs locaux pour l'exécution des travaux voulus pour corriger la situation à l'aqueduc municipal.

Les prix des soumissionnaires doivent être connus lors de la prochaine séance, le 15 décembre.

La manufacture de meubles Henri Vallières Inc.

**Délégation** Engagement

Faisant suite à une demande du directeur-exécutif de l'Œuvre des Loisirs de Nicolet, le conseil municipal a autorisé l'ŒLN à allouer un montant à M. Jacques Dumoulin, afin de défrayer ses dépenses lors d'un congrès des sports qui aura lieu à Montréal, les 11, 12, 13 et 14 décembre. Le montant qui sera alloué à M. Dumoulin, la somme de \$125, sera pris à même le budget de l'Œuvre des Loisirs de Nicolet.

Le conseil a décidé de reporter au 16 février 1970, l'engagement définitif du policier Gilles Roy, de Nicolet, dont l'engagement temporaire se termine cette semaine. Sur proposition du conseiller Julien Lassonde, l'engagement du policier a été prolongé jusqu'à la deuxième séance régulière du mois de février 1970.

## Les Chevaliers de Colomb rendent hommage à deux de leurs décédés en 1969

SAINT-ANGELE-DE-LAVAL (R.L.) — Les Chevaliers de Colomb du conseil 1326, district 56, de Nicolet, ont rendu un vibrant hommage à MM. Henri Blanchette et Fernand Houle. La cérémonie s'est déroulée ces jours derniers à l'église de Sainte-Angele-de-Laval et était présidée par M. Fernand Blanchette, Grand Chevalier, et par M. l'abbé Louis-Paul Deshaies, aumônier, ainsi que par M. Maurice Richard, député grand-chevalier.

M. Roch Duval, chancelier, a fait le panegyrique des deux défunts. La cérémonie s'est terminée par une messe célébrée par MM. les abbés Champagne et Lévesque, ainsi que par le chanoine Georges Côté, curé de la paroisse de Sainte-Angele-de-Laval.

A l'issue de cet office, les Chevaliers ont assisté à la projection de diapositives par M. l'abbé Deshaies, qui a récemment fait un voyage au Honduras avec des étudiants du Séminaire Sainte-Marie, où il enseignait.

Le sous-conseil de Sainte-Angele-de-Laval a offert un goûter et des rafraîchissements à l'issue de cette rencontre.

Dans la région de Nicolet

## La création d'un conseil régional de gestion est acceptée en principe

NICOLET (R.L.) — Les délégués des groupes d'étude en rentabilité agricole (GERA) de la région de Nicolet ont accepté, lors d'une journée d'étude tenue au Centre catholique de Nicolet, le principe de la création d'un conseil régional de gestion au cours d'une assemblée générale qui réunissait environ 250 agriculteurs des comtés de Nicolet, Yamaska, Drummond et Archa-baska.

Ce conseil aura pour objectifs d'établir et de maintenir des liens étroits entre les divers groupes de gestion de la région, d'étudier les problèmes qui leur sont particuliers et d'y apporter les solutions qui s'imposent et, enfin, de favoriser des échanges de points de vue entre les agriculteurs gestionnaires et les spécialistes agricoles du milieu.

La création officielle de ce conseil a lieu cette semaine à l'occasion d'une assemblée spéciale qui devra réunir trois délégués de chacun des douze groupes de gestion de la région, en vue de procéder à l'élection d'un bureau de direction. Ce bureau sera composé d'un président, d'un vice-président et de trois ou cinq directeurs.

En complément de cette nouvelle, M. Donat Grégoire, coordonnateur du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation dans la région de Nicolet, a déclaré que la création de cet organisme entre dans le cadre d'un programme destiné à promouvoir la gestion parmi les agriculteurs du territoire concerné et à consolider la position des groupes déjà établis.

Selon M. Donat Grégoire, tout en visant les objectifs énumérés, ce conseil, une fois bien structuré, constituera un moyen efficace de consultation auprès du milieu, tant en ce qui concerne la gestion proprement dite que l'application de la science et des techniques agricoles nouvelles.

## Une vaste campagne de souscription lancée par le comité d'information chrétienne du diocèse

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'importance de la publicité, pour le succès d'un commerce, est reconnue de la plupart des gens aujourd'hui. L'abbé Fernand Noël, directeur du comité d'information chrétienne, est d'opinion que dans le domaine religieux, c'est la même méthode qui doit être appliquée. On doit se servir des moyens de communication que sont les journaux, la radio et la télévision pour parler de Dieu aux hommes de 1969.

C'est pourquoi le comité d'information chrétienne lance une vaste campagne de souscription pour aider à se financer et pouvoir continuer son activité.

Le comité d'information chrétienne a été fondé dans le diocèse de Nicolet dans le but de travailler à l'évangélisation des hommes par les moyens de communication. Ce mouvement s'étend à toutes les régions du diocèse de Nicolet. Le responsable général en est le curé Charles-Henri Paul, originaire de Drummondville, ancien supérieur du Séminaire de Nicolet et maintenant curé de la paroisse Ste-Victoire de Victoriaville. Le directeur est l'abbé Fernand Noël.

Ce mouvement a été approuvé par Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, mais n'est pas subventionné par le diocèse.

**Objectif \$10,000**

Depuis le premier janvier 1969, le comité a dépensé \$2,100. Le financement s'est fait jusqu'à présent grâce à des dons de particuliers. Depuis septembre 1968, un total de 850 communications ont été envoyées aux journaux.

L'objectif de la présente campagne de souscription est de l'ordre de \$10,000. Plus de 1,000 personnes en affaires ont reçu une lettre sollicitant une souscription.

Une semaine après l'accident

## M. Charles Elie succombe à ses blessures dans un hôpital d'Arthabaska

STE-EULALIE (R.L.) — Un résident de Sainte-Eulalie, dans le comté de Nicolet, qui avait été victime d'un accident d'automobile à succombé à ses multiples blessures dans un hôpital d'Arthabaska où il avait été transporté d'urgence.

Il s'agit de M. Charles Elie, âgé de 65 ans, dont l'automobile avait capoté sur la route 24, près du village de Sainte-Eulalie, samedi, le 22 novembre dernier.

L'automobiliste voyageait seul au moment de l'accident.

M. Elie reposait toujours dans un état critique à l'hôpital d'Arthabaska où il a succombé, une semaine après l'accident.

Le coroner du district de Nicolet, le docteur Yvon Thibodeau, sera probablement appelé à insister un cas de recherche relativement à cette mort tragique.

## Commémoration des défunts par les Chevaliers des environs de Manseau

MANSEAU (DNC) — Fin novembre, le conseil no 3317 des Chevaliers de Colomb a rendu hommage à ses morts. Des représentants de Ste-Sophie, de Sainte-Cécile-de-Lévrard, de Sainte-Marie-de-Blandford, de Sainte-Françoise-de-Lotbinière, Villerois, de Val-Aislin et de Joly étaient venus se joindre à leurs collègues de Manseau.

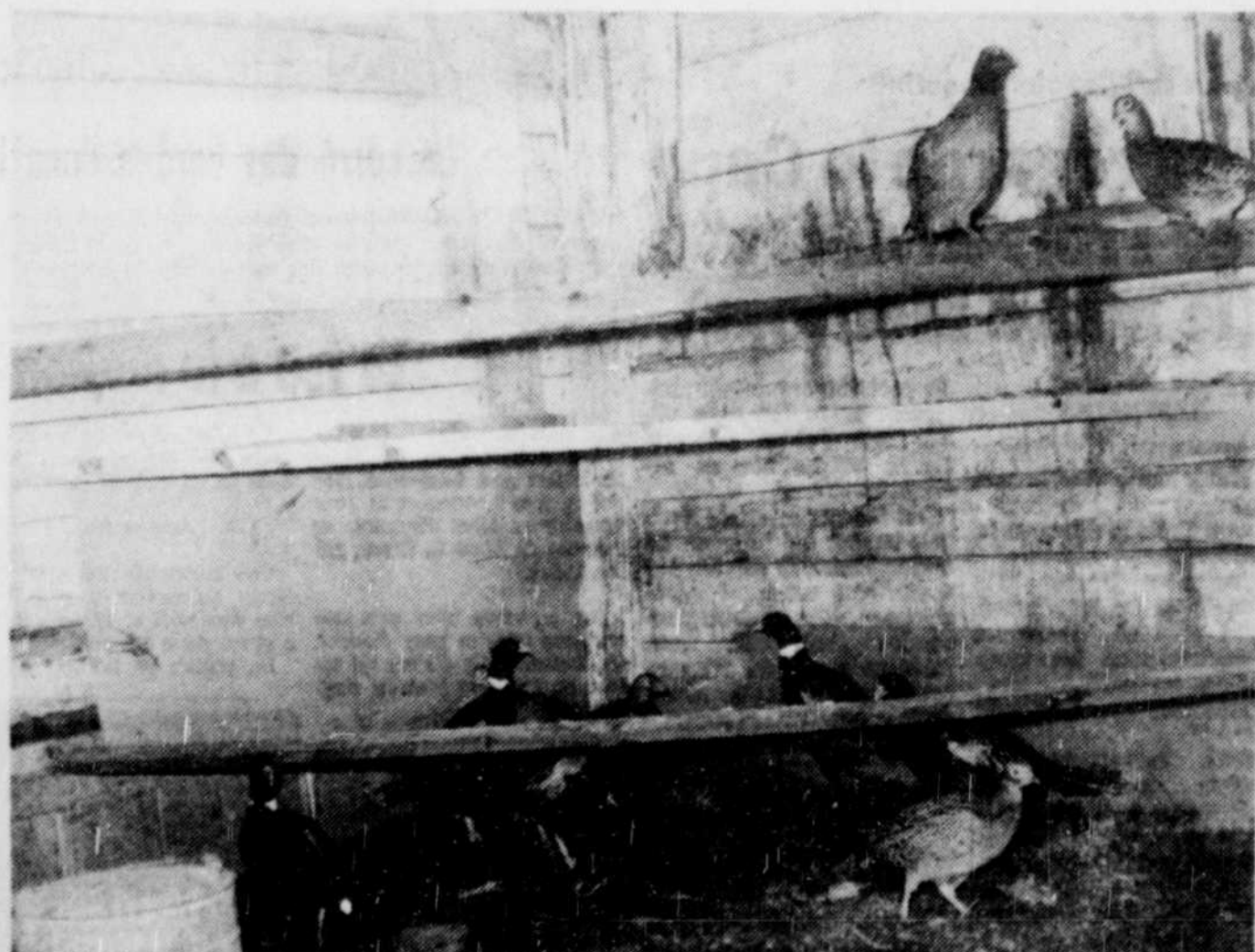
M. l'abbé Pierre Thibodeau, curé de la paroisse, assistait à la cérémonie.

Tous les membres se rendirent ensuite à la salle du couvent où le grand chevalier J. Claude Boutin présida à l'assemblée mensuelle.

Une conférence-forum fut donnée par le lieutenant Conrad Bourgeois, instructeur en science policière de l'Institut de police de Nicolet. Le lieutenant parla de la rôle du policier dans la société.

## Courrier Sud

- Le conseiller Marc-Aurèle Gaudreault, en badinant lors de la dernière séance du conseil de ville, a offert à la ville d'acheter le radar pour contrôler la vitesse des automobilistes. M. Gaudreault s'est dit prêt à payer la moitié du coût... à condition d'être à part égal dans les revenus!
- Le conseil de ville de Nicolet a décidé d'attendre à la prochaine séance du conseil avant de faire l'acquisition d'un radar pour le département de police. On sait qu'au cours de l'été, la compagnie avait loué l'appareil pour un montant de \$50 environ et que les recettes avaient été supérieures à \$300. Le radar, et l'équipement qu'il comporte, est offert à un coût d'environ \$1,200.
- Le secrétaire-trésorier, M. Georges Biron, a déposé la liste électorale lors de la dernière séance. Cette liste démontre qu'il y a à Nicolet 1,079 électeurs et de ce nombre, 451 sont des locataires. Un avis public paraîtra dans les journaux et les personnes désireuses d'y apporter des corrections pourront le faire dans les délais prévus par la loi.
- En réponse au conseiller Gérard Lupien, qui demandait au maire s'il avait parlé avec M. Jean-Paul Arsenault, directeur du service d'étude à la SHQ, lors d'une conversation téléphonique, M. Rémi Raiche a dit au conseiller Lupien qu'il ne fait pas seulement écouter au téléphone, "je parle aussi", de préciser M. le maire.
- La ville de Nicolet a reçu une demande pour le moins curieuse, lors de sa dernière séance. En effet, le Stadacon Sled Dog Club Inc. a adressé une lettre à la ville pour lui demander de lui référer une association qui serait intéressée à organiser pour Nicolet des courses de chiens. Seulement quelques dates sont disponibles, a-t-on laissé savoir, au cas où des organismes seraient intéressés à mettre sur pied une telle organisation.



(Photo Le Nouvelliste)

## Elevage de faisans à St-Louis-de-Blandford

UN CITOYEN DE St-Louis-de-Blandford, M. Victor Bouthat, s'intéresse depuis quelque temps à l'élevage du faisan. Les débuts ont été modestes et le nombre des oiseaux n'est pas encore très considérable. Le promoteur de cette initiative y va par étapes. Des œufs seront mis en incubation dans quelques semaines et des faisans

pourront être prêts pour le réveillon de Noël 1970. "C'est une chair délicate que celle du faisan", précise M. Bouthat, qui y goûte de temps à autre. La photo nous montre un groupe de jolis faisans dans la basse-cour de leur maître.

## Activités dans la région de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — A la Garde St-Esprit Inc., le recrutement de son plein de nouvelles figures font maintenant partie du mouvement et des invitations sont faites à d'autres hommes de bonne volonté. Des démarches sont également en cours pour le choix d'un commandant qui aura à diriger l'entraînement.

**La messe**

Le comité liturgique donne toute son attention à la mise en application des changements en ce qui concerne la messe. Les responsables du comité se réunissent le lundi soir de chaque semaine à l'école Sacré-Cœur, pour se familiariser avec ce nouveau liturgique et prennent les dispositions nécessaires pour donner suite aux recommandations des autorités religieuses sur ce point.

**Loisirs**

A la Commission municipale des Loisirs, M. André Flamand a été nommé directeur pour occuper l'un des deux postes encore vacants. Un autre titulaire sera bientôt choisi pour compléter l'équipe de la direction. L'un des directeurs sera nommé président, poste occupé provisoirement par M. Laurent Pelletier. Les rapports présentés par M. Bernard Baillargeon, sur des activités spéciales, ainsi que par M. Roland Bergeron, sur la saisie de balle-molle, sont présentement étudiés par les responsables de la CML.

**Optimistes**

Les Optimistes locaux recevront leurs confrères le 18 janvier prochain. Ce sera une manifestation à caractère régional au cours de laquelle un examen général de la situation sera fait par les délégués.